

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES

# EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT

Collectif et non collectif

2024



[www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr)

**Sicoval**  
l'Agglo du Sud-Est Toulousain

à votre service  
depuis 1975

# SOMMAIRE



Chiffres clés .....	4	Actions majeures 2024.....	6
---------------------	---	----------------------------	---

## L'organisation du service public Eau potable et Assainissement ..... 9

De la distribution de l'eau potable à l'assainissement des eaux usées.....	10	Évolution des compétences.....	12
Les compétences Eau potable et Assainissement..	12	Les missions des services du Sicoval.....	12
		La communication et la sensibilisation.....	14



## Garantir les tarifs les plus justes ..... 17

Eau potable .....	18	Assainissement non collectif.....	19
Assainissement collectif .....	18	Autres tarifs .....	20
Prix global du m <sup>3</sup> d'eau (eau potable et assainie)....	19		



## Alimenter le territoire en eau potable ..... 21

Les indicateurs de performance 2024 .....	22	La consommation d'eau potable.....	26
Les caractéristiques techniques .....	24	Les principaux travaux d'investissement.....	28
La production d'eau potable.....	24	Le budget annuel de l'eau potable .....	30
La distribution de l'eau potable.....	25		
Une qualité de l'eau optimale .....	26		



## Assainir collectivement les eaux usées ..... 33

Les indicateurs de performance 2024 .....	34	Les principaux travaux d'investissement.....	46
Les caractéristiques techniques .....	35	Les travaux d'optimisation et d'amélioration des ouvrages.....	46
Des stations d'épuration aux capacités variables....	35	Les travaux de réhabilitation du réseau.....	47
Un réseau d'assainissement qui couvre la majorité du territoire.....	36	Le budget annuel de l'assainissement collectif.....	48
Le taux de raccordement par commune .....	37	Les divers systèmes de traitement des eaux usées .....	50
Les stations d'épuration du territoire.....	39		
Des boues d'épuration toujours mieux valorisées...45			



## Assainir individuellement les eaux usées ..... 51

Les indicateurs de performance 2024 .....	52	et d'entretien des installations existantes.....	53
Conseil et contrôle : les missions du service public d'assainissement non collectif .....	53	Le taux de conformité des installations .....	53
Les contrôles des installations neuves ou mises en conformité.....	53	Le budget annuel de l'assainissement non collectif .....	54
Les contrôles périodiques de bon fonctionnement			



## Une gestion globale de l'eau pour un développement durable du territoire ..... 55

L'eau, une ressource à préserver.....	56	Bilan 2024 du service Rivières.....	58
La compétence GEMAPI.....	56	La gestion des eaux pluviales.....	58
Les missions du service Rivières .....	56	Bilan 2024 des cours d'eau.....	58
La qualité des eaux.....	56	L'eau dans la coopération du Sicoval.....	59
Le périmètre d'intervention.....	57		

## Annexes..... 60

Glossaire .....	60	Lettre Agence de l'Eau Adour Garonne (avril 2025).....	62
-----------------	----	--	----

## 3 questions à Pierre LATTARD



Vice-président délégué à la politique Cycle de l'eau

### Contexte

L'eau, ressource essentielle, représente un défi majeur pour notre territoire. Nous devons répondre aux besoins actuels et futurs, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux, sanitaires, l'urgence climatique, l'évolution des usages et les évolutions réglementaires.

### Quelle action majeure a été menée en 2024 ?

La qualité de l'eau potable distribuée au robinet fait l'objet de contrôles réguliers et rigoureux. En 2024, le Sicoval a lancé une première campagne d'analyses pour détecter la présence de Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) dans l'eau. Cette campagne, qui a concerné une centaine de foyers, a été accompagnée d'une communication auprès des habitants des secteurs concernés, les informant des modalités de mise en œuvre et des résultats obtenus.

### Les autres actions significatives

Le Sicoval a engagé une campagne de remplacement des compteurs d'eau par des modèles équipés de têtes émettrices, permettant la radio relève. Cette initiative simplifiera considérablement le travail des agents, qui pourront effectuer des relevés plus rapides et plus fréquents sans avoir à accéder aux propriétés privées. Cette modernisation permet une meilleure détection des fuites après compteur, améliorant ainsi le service aux usagers, et une meilleure connaissance du réseau public.

Dans le but d'améliorer le rendement du réseau d'eau potable et de réduire les pertes en eau, des opérations de recherche de fuites intégrant des innovations, notamment l'intelligence artificielle (IA), ont été menées. La lutte contre les fuites, couplée aux travaux de renouvellement des réseaux, vise à améliorer le service à l'utilisateur et la protection des ressources.

L'étude pour l'élaboration du nouveau schéma directeur d'assainissement, débutée en 2023, est en cours de finalisation pour une validation du programme de travaux en 2025. L'objectif est de répondre aux enjeux de développement du territoire tout en protégeant le milieu naturel. Parallèlement, les travaux sur les ouvrages existants se poursuivent pour fiabiliser et améliorer les rendements épuratoires et énergétiques, tout en sécurisant les interventions des agents.





**4,24 € TTC / m<sup>3</sup>**

**Prix global de l'eau (eau potable et assainissement) au 1<sup>er</sup> janvier 2024 sur la base d'une consommation de 120 m<sup>3</sup>**

- > **3 sources d'eau** : la Garonne, l'Ariège, la Montagne Noire.
- > **3 usines de production** : usine de Picotalen (I.E.M.N.), usine Périphérie Sud-Est (PSE), usine André Méric (S.P.E.H.A.).



**Production**

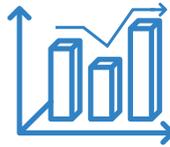
- > **31 réservoirs**
- > **1 015 km** de réseau
- > **54 compteurs et débitmètres** de sectorisation

**Stockage, transport et distribution**



**Secteurs :**

- > **Périphérie Sud-Est (PSE)** : 79 %
- > **Picotalen (I.E.M.N.)** : 85,6 %
- > **André Méric (S.P.E.H.A.)** : 66,8 %



**Rendement du réseau**

**EAU POTABLE**



**Abonnés**

- > **43 907 foyers** desservis
- > **100 m<sup>3</sup>/an** consommés en moyenne par foyer (tous types de consommateurs confondus)

- > **2,20 € HT** soit **2,32 € TTC** le m<sup>3</sup> d'eau potable (sur la base d'une consommation de 120 m<sup>3</sup> pour un compteur de diamètre 15 mm)

**Prix**



**Budget Eau potable**



> **17 198 376 € HT** de budget annuel réalisé

- > **100 %** d'analyses conformes pour la bactériologie
- > **100 %** d'analyses conformes pour les paramètres physicochimiques



**Contrôle de la qualité**

# Chiffres CLÉS

2024



## Prix

> 1,74 € HT soit 1,92 € TTC le m<sup>3</sup> d'eau assainie pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>



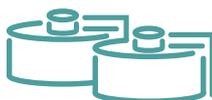
## Abonnés

> En assainissement collectif :

- 22 388 branchements
- 86,2 % des immeubles du territoire (habitations individuelles et collectives, entreprises)

> En assainissement non collectif :

- 3 586 installations d'assainissement non collectif
- 13,8 % des immeubles du territoire (habitations individuelles et collectives, entreprises...)



## Traitement

- > 18 stations d'épuration
- > 3 582 installations d'assainissement non collectif



## Collecte des eaux usées

- > 47 postes de refoulement
- > 492 km de réseau d'eaux usées

## ASSAINISSEMENT



### Budget Assainissement collectif

> 15 188 342 € HT de budget annuel réalisé

### Assainissement non collectif

> 47 228 € HT de budget de fonctionnement

# Actions MAJEURES

## 2024

### ● Recours à l'IA pour accélérer la recherche de fuites sur le réseau d'eau potable

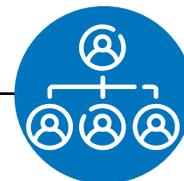
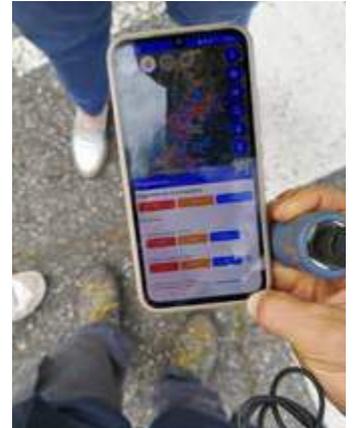
Le Sicoval a fait appel à **une entreprise recourant à l'intelligence artificielle pour identifier les zones les plus fuyardes**. Celle-ci a mis au point un algorithme d'IA entraîné à reconnaître les caractéristiques des fuites sur une base de données de plus de 800 000 fuites et 350 000 km de réseau d'eau.

Méthode :

- > intégration dans l'outil IA des caractéristiques du réseau d'eau potable du Sicoval (données cartographique, historique des fuites...);
- > l'algorithme isole automatiquement les zones les plus à risque de fuite ;
- > après validation du modèle IA, un technicien se rend sur les tronçons identifiés et détecte la présence ou non de fuites par les moyens habituels (acoustique...)

Au printemps 2024, des investigations sur des secteurs à Castanet-Tolosan et Baziège ont permis de localiser et réparer 12 fuites sur les 100 km investigués.

Economie d'eau évaluée : 13 m<sup>3</sup>/heure soit 113 700 m<sup>3</sup> /an (96 000 €), ce qui équivaut à la consommation annuelle de 950 ménages environ.



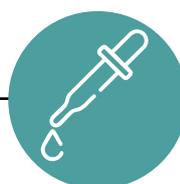
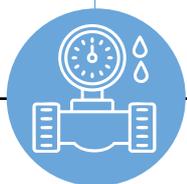
### ● Réorganisation du service Exploitation des équipements d'assainissement

Pour plus d'efficacité, le service Exploitation Assainissement a été réorganisé en 3 pôles au printemps 2024 : **l'équipe Process** assure désormais le bon fonctionnement des stations d'épuration et de la plateforme de compostage située à Axe Sud (7 agents), **l'équipe Ouvrages de collecte / Assistance technique** est en charge de celui des postes de relevage et de l'assistance technique lors des travaux (4 agents). Et enfin, le suivi des traitements et des rejets est confié à **l'équipe Qualité** (1,5 ETP), dont le laboratoire d'analyse est situé sur le site de la STEP de Castanet. Ce nouveau pôle procède à des bilans et analyses internes sur la qualité des rejets des 18 stations du territoire, en complémentarité du suivi réglementaire (*photo ci-contre*).



## ● L'accélération du renouvellement des compteurs d'eau

Depuis 2024, le Sicoval s'est engagé dans le remplacement des quelques 31 700 compteurs d'eau du territoire par des compteurs dotés de têtes émettrices, ce qui permet **la radio relève** (les agents releveurs peuvent relever l'index à distance, depuis la rue). Les relèves sont ainsi facilitées et vont pouvoir être plus fréquentes (elles étaient jusqu'ici annuelles). Les **avantages de la radio relève : une meilleure détection des fuites après compteurs** (espace privé) et donc un meilleur service aux usagers, et une **plus grande réactivité pour résoudre des problèmes de fuite sur le réseau** (espace public). À l'occasion de ce renouvellement, un travail est mené sur les gros compteurs (diamètre supérieur à 40 mm). 300 équipements environ sont concernés. Le but : estimer au mieux les besoins réels de ces usagers (entreprises, résidences...) pour bien dimensionner les compteurs. Un compteur bien dimensionné permet en effet un comptage plus exact de la consommation. Le parc des compteurs sera entièrement renouvelé en 2027.



## ● Présence de CVM dans l'eau distribuée au robinet : le Sicoval en vigilance

La qualité de l'eau potable distribuée au robinet est contrôlée régulièrement, conformément aux instructions de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Dans l'objectif de son amélioration continue, le Sicoval a mené durant l'été 2024 une première campagne d'analyses pour rechercher la présence de Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) dans l'eau, un gaz volatile issu de la dégradation des canalisations en PVC posées avant 1980. L'exposition au CVM par la consommation d'eau du robinet est faible et aucun lien certain n'a été établi à ce jour entre des maladies et la consommation d'eau du robinet. La limite réglementaire de teneur en CVM dans l'eau est définie à 0,5 µg/L.

En 2024, une centaine d'habitations ont été contrôlées. Les habitants des secteurs investigués ont été informés tout au long de la campagne des modalités de mise en œuvre et des résultats.

À l'issue de cette première campagne d'analyse, un programme pluriannuel de travaux de renouvellement des réseaux a été élaboré et mis en œuvre dès la fin 2024.

Concernant les investigations des secteurs potentiellement concernés par la problématique des CVM, les prélèvements continuent en 2025.







# **L'organisation du service public Eau potable et Assainissement**

# De la distribution de l'eau potable à l'assainissement des eaux usées

**RIVIÈRE :  
RESSOURCE EN EAU ET MILIEU DE VIE**

**ENTRETIEN DES  
RIVIÈRES ET COURS  
D'EAU**

**Sicoval**  
Service public de l'eau

**PRODUCTION  
D'EAU POTABLE**

**réseau31**  
service public de l'eau

**TRANSPORT ET  
STOCKAGE DE L'EAU  
POTABLE**

**réseau31**  
service public de l'eau

**USINE DE POTABILISATION**

**RÉSERVOIR**

## Le Sicoval assure directement :

- la gestion du réseau de distribution d'eau potable
- la gestion des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement
- le contrôle des installations d'assainissement collectif et non collectif

## Le Sicoval a délégué à Réseau 31 :

- la production d'eau potable
- la gestion du réseau de transport entre les sites de production et de stockage de l'eau
- la gestion des réservoirs

**COMPOST UTILISÉ COMME  
FERTILISANT AGRICOLE**



# Les compétences eau potable et assainissement

Le Sicoval est chargé de la collecte et du traitement des eaux usées sur son territoire depuis 2004. Il assure également depuis 2005 la distribution de l'eau potable sur les 36 communes.

Afin d'optimiser les actions de sécurisation et de préservation de la ressource en eau, la Communauté d'agglomération a adhéré en 2010 à Réseau 31, le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne.

Dans le domaine de l'eau potable, elle lui a confié la production d'eau potable, la gestion des réservoirs (châteaux d'eau) et des réseaux de transport entre les usines de production et les réservoirs. Concernant l'assainissement, Réseau 31 gère pour la collectivité 2,5 % du réseau global et 2 postes de refoulement.

## Évolution des compétences

### > Eau potable

- **Avant 2005** : 5 syndicats de communes gèrent la distribution de l'eau potable sur le territoire
- **2005** : les 36 communes confient la gestion de l'eau au Sicoval.
- **2010** : transfert des compétences production, transport et stockage à Réseau 31
- **2011** : harmonisation du prix du m<sup>3</sup> d'eau et des abonnements sur l'ensemble du territoire
- **2013** : validation du 1<sup>er</sup> document de référence de gestion de l'eau potable du territoire : Schéma directeur d'alimentation en eau potable.
- **2019** : actualisation du programme de travaux qui prévoit :
  - **17 M€ de travaux à échéance 2035** pour créer notamment **7 réservoirs d'eau potable** afin de sécuriser la desserte et répondre aux besoins futurs ;
  - **2 M€ de travaux par an pour rénover les réseaux** afin de limiter les fuites d'eau.

## Les missions des services du Sicoval

La distribution d'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées sont des services publics à caractère industriel et commercial qui fonctionnent 7 j /7 et 24h/24, 365 jours par an grâce à des équipes d'astreinte.

Afin d'assurer la continuité du service, **la Direction Eau potable et Assainissement** intègre de **nombreux métiers** : ingénieurs, techniciens, électromécaniciens et agents d'exploitation.

Ses équipes assurent les missions suivantes :

- réception et suivi des demandes des usagers,
- avis techniques sur les dossiers d'urbanisme,
- suivi des travaux de branchements,
- programmation et suivi des travaux de renouvellement des réseaux,
- suivi de l'exploitation des réseaux,
- suivi des travaux de création ou réhabilitation de station d'épuration,
- fabrication du compost,

### > Assainissement des eaux usées

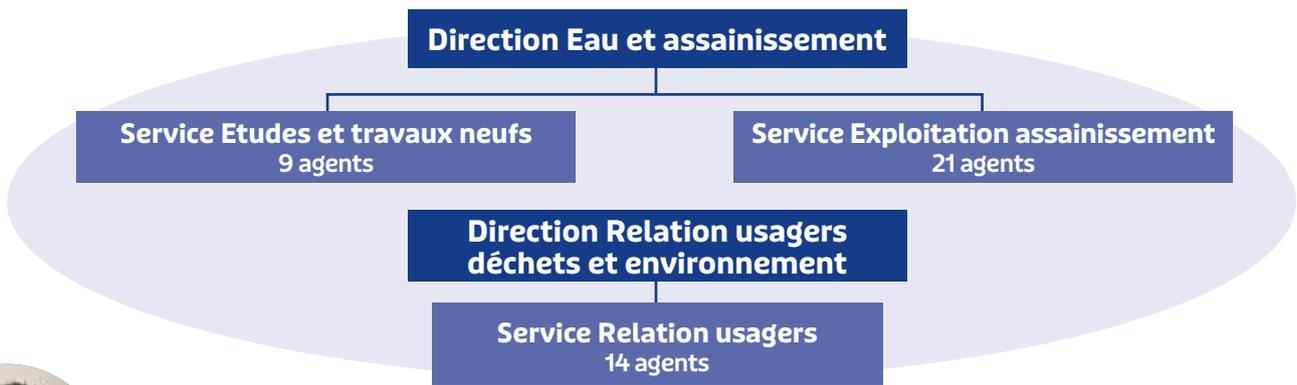
- **Avant 2004** : une vingtaine d'entités différentes (communes et syndicats) assurait la gestion de l'assainissement sur le territoire
- **2004** : les 36 communes confient la gestion de l'assainissement au Sicoval.
- **2005** : validation du 1<sup>er</sup> Schéma directeur d'assainissement collectif intégrant un programme de travaux sur 15 ans (environ 25 M €) : réhabilitation et extension du réseau de collecte, création de 7 stations d'épuration et d'une plateforme de compostage
- **2010** : transfert de la compétence transport à Réseau 31
- **2011** : harmonisation du prix du m<sup>3</sup> d'eau assainie sur l'ensemble du territoire
- **2022** : lancement de l'étude pour la mise à jour du Schéma directeur d'assainissement collectif
- **2023** : étude pour l'élaboration du Schéma directeur d'assainissement collectif (diagnostic du fonctionnement des réseaux de collecte et systèmes de traitement, mesures de débits...)
- **2024** : finalisation du Schéma directeur d'assainissement collectif

- opérations de maintenance et exploitation des postes de relevage et des stations d'épuration
- contrôles des raccordements au réseau public de collecte des eaux usées
- contrôles des installations d'assainissement non collectif
- traitement des DT (Déclaration de Travaux) et DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)
- astreintes techniques...

Les interventions sur le réseau de distribution d'eau potable (réparation de fuites, contrôle de la qualité, pose de compteurs, travaux de branchements, travaux de renouvellement...) et sur les réseaux d'eaux usées (débouchage, inspections caméras, tests à la fumée, travaux de réhabilitation de réseau) sont confiées à des prestataires.

**Le service Relation usagers** assure la relève des compteurs, la gestion des fichiers abonnés et la facturation.

Les équipes de la **Direction Eau potable et Assainissement** comptent une **trentaine d'agents** répartis entre les services **Etudes et travaux neufs** et **Exploitation assainissement**. Le service Relation usagers (14 agents) est chargé des relations avec les usagers sur les questions de facturation de l'eau potable, de l'assainissement et des déchets.



## Interview

### Jérôme Bernat, technicien Réseau Eau et assainissement – Service Etudes et travaux neufs

#### Tes débuts dans le métier

Je suis titulaire d'un BTS Hygiène, Propreté de l'environnement et d'une licence professionnelle Analyse et gestion du traitement des eaux et déchets que j'ai obtenus à Albi. Après un court passage dans le privé, j'ai intégré la fonction publique en devenant responsable du service Assainissement collectif d'une commune dans le Tarn (station d'épuration de 15 000 Eh). J'ai rejoint le Sicoval en 2017 en tant que contrôleur Eau et Assainissement.

#### Tes missions :

Suite à une réorganisation en 2021, un poste de technicien Réseau Eau et Assainissement s'est créé. J'avais envie de découvrir la thématique eau potable, que je n'avais jusque là pas abordé dans ma vie professionnelle. J'ai postulé et été retenu.

Mes missions concernent :

- > **L'instruction des permis de construire des logements collectifs** : Je suis chargé de vérifier que la partie des permis concernant les branchements eau potable et assainissement est conforme à la réglementation, et de réaliser ces branchements. D'autres collègues s'occupent des permis pour les logements individuels, les lotissements...
- > **L'exploitation du réseau eau potable** : sur cette partie, je m'occupe de la gestion de la défense incendie pour les communes (analyse de l'état des poteaux défense incendie, préconisation et suivie de travaux si nécessaire) et surtout depuis 2024 de la modernisation des compteurs d'eau. Grâce à des têtes émettrices, les nouveaux compteurs permettent la radio relève, et donc un suivi plus facile des consommations et un meilleur repérage des fuites. L'objectif est que l'ensemble des compteurs soient renouvelés en 2027, soient environ 31 700 compteurs.

#### Qu'est ce qui te plaît le plus dans ce métier ?

Mes missions m'amènent à être en contact avec de multiples interlocuteurs : les usagers (particuliers ou professionnels), les entreprises de travaux public, les élus, le SDIS, mes collègues du service relations usagers... Mes tâches sont très variées. Les métiers de l'eau sont aussi étroitement liés à la protection de l'environnement, et c'est un aspect qui compte pour moi.



## Interview

### Christian Ségur, agent d'exploitation et d'autosurveillance, Service Exploitation

#### Tes débuts dans le métier

En 2010, j'ai appris lors d'un atelier de recherche d'emploi que le Sicoval recrutait du personnel pour s'occuper de ses stations d'épuration. J'ai alors intégré la collectivité en tant qu'agent d'exploitation. Pendant 5 ans, je me suis occupé de l'entretien des petites stations. En 2017, quand j'ai appris qu'un laboratoire allait être créé pour réaliser le suivi préventif des eaux de rejets, j'ai tout de suite candidaté car j'aime les chiffres, les calculs... Et ça a marché !

#### Tes missions :

Mon poste consiste à réaliser un **suivi préventif de la qualité des eaux en entrée et sortie des 18 stations d'épuration du Sicoval**, avant leur retour dans le milieu naturel. Il est dit « préventif » car il a lieu en complément des contrôles réglementaires, et vise à ce que les rejets soient de la meilleure qualité possible entre ces contrôles. Le laboratoire départemental contrôle les rejets des 5 plus grosses stations une fois par mois, et une fois par trimestre pour les petites. De mon côté, je réalise diverses analyses afin de vérifier le processus et les rejets régulièrement. En cas de problème, je préviens les collègues pour qu'ils prennent des mesures correctrices (augmenter l'aération des eaux en cours de traitement par exemple). Au niveau des rejets, je vérifie les taux de Nitrates, de Demande Chimique en Oxygène (DCO), d'Ammonium, de Phosphore. Je mesure aussi le taux de Matières en Suspension dans l'eau (MES). Une fois par mois, je contrôle le bon fonctionnement des débitmètres qui mesurent les volumes d'eau en entrée et sortie des stations. Ces volumes doivent être les mêmes, sinon, c'est que la station dysfonctionne.

#### Qu'est ce qui te plaît le plus dans ce métier ?

J'aime beaucoup mon métier, la rigueur qu'il implique et le fait d'avoir des relations avec des interlocuteurs divers : le personnel du labo en charge des contrôles réglementaires, mes collègues... Je suis aussi fier d'avoir réussi à apprendre un nouveau métier à l'âge de 45 ans. C'était pour moi un challenge à relever. En fait, il n'y a pas d'âge pour rebondir !



## Contacts mis en place pour faciliter les démarches

**Pour toute demande d'information technique** (demande de branchement, fuite, contrôle de branchement, réseau bouché, etc.) :

Direction Eau et assainissement : 05 62 24 29 29 / [direction-eauassainissement@sicoval.fr](mailto:direction-eauassainissement@sicoval.fr)

**Pour les abonnements, les factures ou la relève des compteurs :**

Service Relation usagers : 05 62 24 02 02 / [relation.usagers@sicoval.fr](mailto:relation.usagers@sicoval.fr)

**En cas d'urgence** en dehors des heures ouvrables (fuite, canalisation bouchée, coupure d'eau ou problème de pression...), contactez le numéro d'urgence, accessible 24h/24, y compris les week-ends et les jours fériés : 05 62 24 76 91

## La communication et la sensibilisation

La Direction Communication accompagne les services Eau et Assainissement et édite les supports de communication nécessaires à l'information des usagers : facturation et réglementation, analyses d'eau par commune, alertes SMS en cas de coupure d'eau, rapports d'activités, guides pratiques, démarches en ligne pour les demandes de contrôle assainissement et les demandes de branchement lors des ventes, règlements de service.

### > De nouveaux supports de communication :

**- Flyer et affiche « Adoptez le bon réflexe, Pas de lingettes dans les toilettes ! »**

Les flyers ont été distribués en boîte à lettres dans les quartiers où des dysfonctionnements affectent les pompes de relevage en raison de bouchons causés par des amas de lingettes. Ils ont également été diffusés en mairies avec les affiches ;

**- Brochure Chiffres clefs** eau potable et assainissement 2023.





### Une campagne de sensibilisation aux éco-gestes a été menée sur les réseaux sociaux :

- Quelle eau consommons-nous ?
- Comment sont traitées nos eaux usées ?
- Les écocgestes au jardin
- Achat de récupérateurs d'eau : le Sicoval vous aide !
- Pas de lingettes dans les toilettes !

Des publications ont également été faites sur l'accélération de la recherche des fuites grâce à l'IA avec la société Leakmited (voir page 6), et à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau (22 juin).



### > Les actions de sensibilisation

**796 personnes ont été sensibilisées aux enjeux de la préservation de l'eau en 2024 :**

- > **60 collégiens** ont visité la station d'épuration Axe Sud et ainsi pu comprendre le fonctionnement d'une station d'épuration et les enjeux liés au bon traitement des eaux usées ;
- > **14 salariés** de l'entreprise Hemotech ont été informés des éco-gestes liés à l'eau ;
- > **722 enfants de 8 communes** ont été sensibilisés aux cycles naturel et domestique de l'eau et à la pollution de l'eau



Pour contacter le service Concertation animation et environnement : [animateur.environnement@sicoval.fr](mailto:animateur.environnement@sicoval.fr)

### Zoom sur : Une rencontre inédite entre la Direction Eau et Assainissement et la Direction Cohésion sociale

La **Direction Eau et Assainissement** a rencontré la **Direction Cohésion Sociale (DCOS)** en décembre lors d'un temps d'interconnaissance et de partage.

Cette réunion inédite a permis aux participants de mieux appréhender les **missions respectives** de chaque direction et les enjeux liés à l'accès à l'eau potable et l'assainissement au niveau local comme au Sénégal ou en Guinée. Au sein de la DCOS, la **cellule Coopération et citoyenneté mondiales** pilote en effet les actions de **coopération décentralisée du Sicoval**, principalement consacrées à l'accès à l'eau et à l'assainissement et financées sur le budget Eau et Assainissement (voir page 59).







# **Garantir les tarifs les plus justes**

L'eau et l'assainissement forment **des services publics** qui nécessitent d'importants réseaux et des investissements structurants pour préparer les décennies à venir. Quotidiennement, de nombreux acteurs travaillent pour assurer la **continuité du service**.

Budgets annexes au budget général de la collectivité, les **budgets d'eau potable et d'assainissement** doivent **s'équilibrer en dépenses et en recettes**.

Les prix de l'eau et l'assainissement sont déterminés en fonction des recettes nécessaires pour couvrir les dépenses qui permettront d'alimenter les habitants en eau potable et de traiter les eaux usées : achats d'eau, investissements sur les réseaux, réservoirs et stations d'épuration, entretien du patrimoine, salaires et charges du personnel.

Ces tarifs sont votés chaque année par le Conseil de communauté du Sicoval.

Le Sicoval perçoit les redevances pollution et modernisation des réseaux de collecte qui sont reversées ensuite en totalité à l'Agence de l'Eau.

## Eau potable

En 2024, le prix du m<sup>3</sup> d'eau potable pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>/an (prime fixe, location du compteur Ø15 mm et pollution domestique) est de **2,32 € TTC**. (prix de l'eau potable gelé entre 2023 et 2025 dans le cadre de la rénovation de la facture d'eau).

Tarifs eau potable <i>(prix de l'eau potable gelé de 2023 à 2025 dans le cadre de la rénovation de la facture d'eau)</i>		Au 01/01/2024	Au 01/01/2025
<b>Part Sicoval</b>			
<b>Part fixe (€ HT/an)</b>			
Prime fixe		29,62 €	29,62 €
Location compteur Ø15 et 20 mm		8,78 €	8,78 €
Location compteur Ø30 et 40 mm		30,72 €	30,72 €
Location compteur ≥ Ø50 mm		164,58 €	164,58 €
<b>Part proportionnelle</b>			
Prix du m <sup>3</sup> - Volume < 30 m <sup>3</sup>		1,3944 €	1,3944 €
Prix du m <sup>3</sup> - Volume > 30 m <sup>3</sup>		1,5973 €	1,5973 €
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance consommation eau potable (Agence de l'Eau) en € HT/m <sup>3</sup>		0,33 €	0,32 €
Redevance pour performance des réseaux d'eau potable (Agence de l'Eau) en € HT/m <sup>3</sup>			0,07 €
Taux de TVA		5,5 %	5,5 %

## Assainissement collectif

En 2024, le prix du m<sup>3</sup> d'eau assainie pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>/an est de **1,92 € TTC**.

Tarifs assainissement collectif		Au 01/01/2024	Au 01/01/2025
<b>Part Sicoval</b>			
Prix de vente de m <sup>3</sup> assainissement		1,4933 €	1,7615 €
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'eau) en € HT/m <sup>3</sup>		0,25 €	0,11 €
Taux de TVA		10 %	10 %

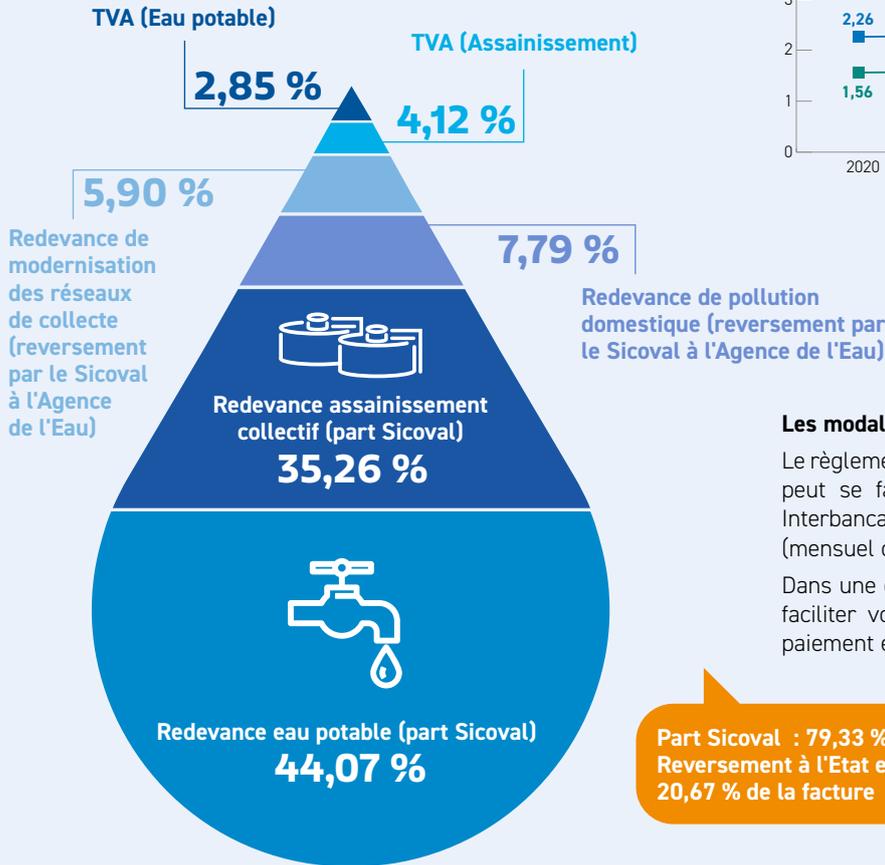


## Prix global du m<sup>3</sup> d'eau (eau potable et eau assainie)

Le prix global de l'eau (eau potable et assainissement collectif) sur le territoire est de **4,24 € TTC / m<sup>3</sup>** en 2024 pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>, soit une facture de 508,21 € TTC.

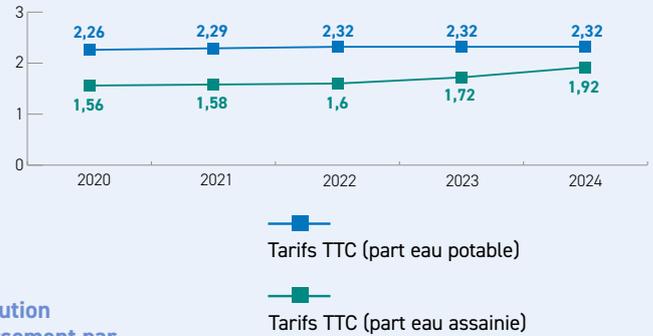
### Composition d'une facture d'eau potable assainie

(sur la base d'une consommation de 120 m<sup>3</sup>  
avec un compteur en Ø 15 mm)



### Évolution du prix de l'eau (en € par m<sup>3</sup> TTC)

(sur la base d'une consommation de 120 m<sup>3</sup>  
avec un compteur en Ø 15 mm)



### Les modalités de paiement offertes aux abonnés

Le règlement des redevances Eau potable et Assainissement peut se faire en numéraire, par chèque, par TIP (Titre Interbancaire de Paiement) ou par prélèvement automatique (mensuel ou à l'échéance).

Dans une démarche d'amélioration de ses services et pour faciliter vos démarches, l'agglomération vous propose le paiement en ligne de vos factures sur **www.sicoval.fr**

**Part Sicoval : 79,33 % de la facture**  
**Reversement à l'Etat et à l'Agence de l'Eau : 20,67 % de la facture**

## Assainissement non collectif

Tarifs des prestations de l'assainissement non collectif	Montant (€ HT)* au 01/01/2024	
	≤ 1,2 kg/j de DB05 (≤ à 20 EH)	> à 20 EH
<b>Installations recevant une charge brute</b>		
Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes (2 <sup>e</sup> visite et les suivantes)	117,41 €	293,52 €
Contrôle de bon fonctionnement et bon entretien des installations existantes (1 <sup>re</sup> visite)	156,54 €	391,35 €
Contrôles de conception, d'implantation et de bonne exécution :		
Cas 1 : dans le cadre d'un permis de construire	287,00 €	652,27 €
Cas 2 : dans le cadre d'une mise en conformité d'une installation existante	65,22 €	163,07 €
Visite de diagnostic dans le cadre d'une transaction immobilière (si la date du dernier contrôle est supérieure à 3 ans)	260,91 €	652,27 €
Contre-visite	65,23 €	163,07 €
Refus de visite avéré (une nouvelle proposition de visite sera programmée au plus tard l'année suivante)	234,81 €	587,04 €
<b>Autres</b>		
Analyse standard		65,22 €
Analyse complète		97,84 €

\* TVA à 10 %

## Autres tarifs

Tarifs interventions eau potable	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025
Pose compteur	256,99 €	264,70 €
Branchement	Sur devis établi au réel des travaux à réaliser + 5 % de frais de dossier	
Dépose de compteur pour fermeture de branchement et/ou de résiliation	102,40 €	105,48 €
Suppression de branchement à la demande de l'utilisateur ou sur constat de la collectivité (niche introuvable du fait de l'utilisateur)	Sur devis établi au réel des travaux à réaliser + 5 % de frais de dossier	
Frais de remplacement ou de réparation du compteur pour défaut d'entretien de l'abonné	185,25 €	190,81 €
Vérification compteur (étalonnage *)	Sur devis	
Demande d'individualisation : • instruction et visite technique pour un dossier comptant de 2 à 20 compteurs • pose des compteurs	87,72 € 86,29 €/compteur	90,35 € 88,88 €/compteur
Demande d'individualisation : • instruction et visite technique pour un dossier comptant plus de 20 compteurs • pose des compteurs	175,44 € 86,29 €/compteur	180,70 € 88,88 €/compteur

\* Etalonnage : en cas de contestation, l'abonné a la faculté de demander la dépose du compteur en vue de son étalonnage par un organisme indépendant accrédité. Si le contrôle répond aux prescriptions réglementaires, les frais de contrôle sont à la charge de l'abonné.

Tarifs interventions assainissement	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025
Travaux de branchement	Sur devis établi au réel des travaux à réaliser avec un plafond de 1 956,80 € HT par logement	Sur devis établi au réel des travaux à réaliser avec un plafond de 2015,04 € HT par logement
Contrôle de branchement d'assainissement lors d'une vente immobilière d'habitation	140,12 €/logement	143,24 €/logement
Contrôle de branchement d'assainissement lors d'une vente immobilière d'habitation : plus-value par logement supplémentaire (lorsque les contrôles sont réalisés en même temps sur une copropriété ou un groupe d'habitation)	82,44 €	85,32 €
Contrôle de branchement d'assainissement lors d'une activité économique (entreprise, hôtel, commerce, ...)	280,23 €	288,63 €
Contre-visite suite à un contrôle de branchement lors d'une vente immobilière	70,06 €	72,16 €
Vente de compost de MIATE 0/20 (Matière Issue de l'Assainissement et du Traitement de l'Eau)	5,35 €/tonne	5,51 €/tonne

### Tarifs Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif - PFAC (applicable depuis 2012)

#### 1 - Cas des immeubles d'habitation édifiés postérieurement à la mise en service du réseau

Tarif = 25 € \* surface plancher \* coefficient selon le type de logement (tableau ci-dessous)

Type de logement	Surface plancher	Coefficient
Maison individuelle	Totalité plafonnée à 150 m <sup>2</sup>	1
Groupe d'habitation ≥ à 2 logements	Totalité	0,9
Extension, changement de destination de maison individuelle	Surface créée > à 40 m <sup>2</sup>	1
Extension, changement de destination de groupe d'habitations ≥ à 2 logements	Surface créée > à 40 m <sup>2</sup>	0,9

#### 2 - Cas des immeubles ou établissements générant des eaux usées "assimilées domestiques" édifiés postérieurement à la mise en service du réseau

Tarif = 25 € \* surface plancher \* coefficient selon le type de logement (tableau ci-dessous)

Type de logement	Surface plancher	Coefficient
Restaurant	Totalité	0,9
Hôpital, maison de retraite	Totalité	0,65
Hôtel	Totalité	0,5
Local commercial et bureau	Totalité	0,5
Camping	Emprise du camping	0,3
Local industriel	Totalité	0,25
Crèche, établissement d'enseignement, équipement sportif, salle des fêtes, mairie	Totalité	0,2
Extension ou changement de destination	Surface créée	Coeff du type d'établissement

#### 3 - Cas des immeubles d'habitation ou établissements édifiés antérieurement à la mise en service du réseau

Maison individuelle ou groupe d'habitation	1 000 €/logement
Établissement générant des eaux usées "assimilées domestiques"	1 000 €/établissement



# **Alimenter le territoire en eau potable**



# Les indicateurs de performance 2024 de l'eau potable

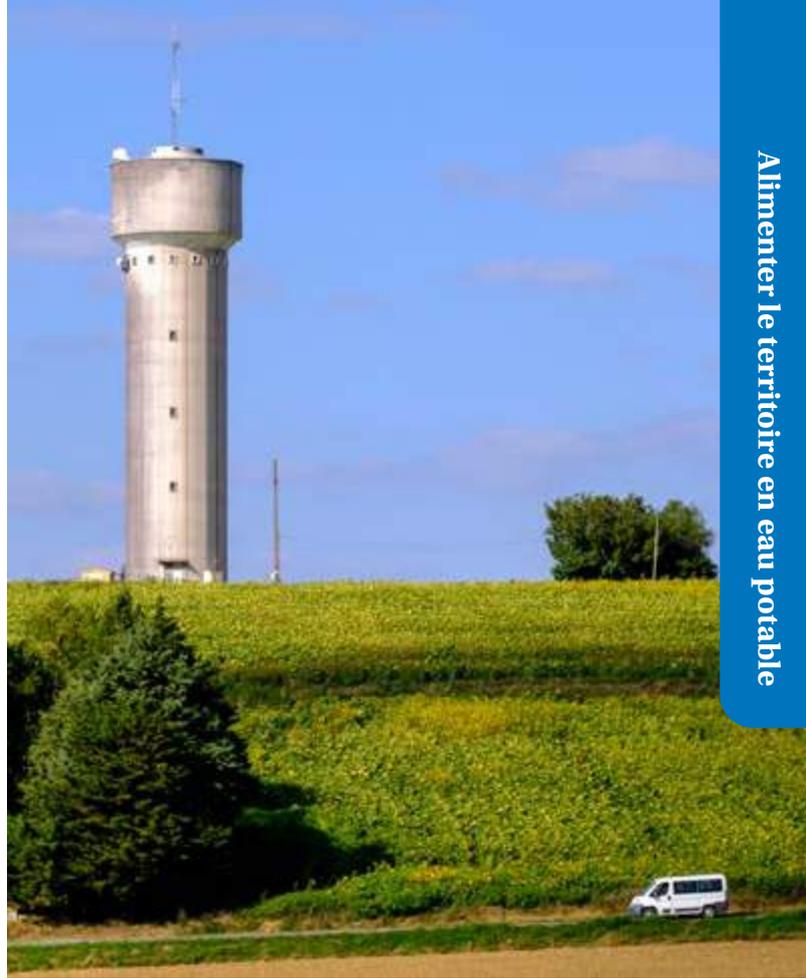
Les indicateurs sont issus du décret 2007-675 du 2 mai 2007

ITEM	LIBELLÉ	VALEUR
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	83 758 hab
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> au 01/01/2025	2,38 €/m <sup>3</sup>
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	5 jours
<b>Indicateurs de performance</b>		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées, réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées, réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %
P103.2 B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	106 pts / 120
P104.3	Rendement du réseau distribution	80 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	3 m <sup>3</sup> /km/j
P106.3	Indice linéaire des pertes en réseau	3 m <sup>3</sup> /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,48 %
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0152 €/m <sup>3</sup>
P151.1	Taux d'occurrence des interventions de service non programmées	NC
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	90 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	7 mois
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,66 %
P155.1	Taux de réclamations	NC

NC : Non Communiqué

Le territoire bénéficie de trois sources d’approvisionnement en eau potable : la Garonne, l’Ariège et le lac des Cammazes de la Montagne Noire. Ces trois sources fournissent de l’eau en quantité mais peuvent parfois subir des pressions liées au climat (étés et hivers secs). L’approvisionnement des habitants en eau potable est cependant sécurisé sur le secteur Ouest grâce à la mise en place de captages de secours dans l’Ariège et la Garonne.

La ressource en eau distribuée sur le territoire est disponible en quantité et qualité. En effet, le renouvellement permanent des eaux superficielles permet d’éliminer rapidement le risque de pollution ponctuelle.



## Chiffres techniques 2024 de l'eau potable

> Voir également les chiffres clés  
pages 4 et 5

	2020	2021	2022	2023	2024
Nouveaux compteurs posés	321	365	320	366	275
Compteurs renouvelés	881	891	904	947	2 898
Compteurs posés dans le cadre de l'individualisation des abonnements	317	237	232	164	139
Branchements réalisés	145	200	148	149	115
Avis sur permis de construire, certificats d'urbanisme, permis d'aménager	672	809	889	828	524
Réponses à des DT/DICT	2 685	3 298	3 438	2 917	3 122
Réparations de fuites réseau	-	114	172	245	169
Réparations de fuites branchement ou comptage	-	518	491	547	578
Nombre interventions autres	-	168	224	155	129

# Eau potable : les caractéristiques techniques

Le Sicoval a confié en 2010 à Réseau 31, le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA) de la Haute-Garonne, les compétences production d'eau potable, stockage et transport.

## La production d'eau potable

Trois stations de production d'eau potable assurent la fourniture en eau potable du territoire de la Communauté d'agglomération :

- l'usine de traitement de l'eau de Picotalen gérée par l'Institution d'Aménagement Hydraulique de la Montagne Noire (I.E.M.N) qui produit de l'eau potable à partir d'un captage dans le lac des Cammazes (Montagne Noire) ;
- l'usine Périphérie Sud-Est (PSE) gérée par Réseau 31 qui produit de l'eau potable à partir d'un captage dans la Garonne ;
- l'usine André Méric de Calmont, gérée par le Syndicat de Production d'Eau (SPEHA) qui produit de l'eau potable à partir d'un captage dans l'Ariège ;

### Usine Périphérie Sud-Est de Toulouse (PSE)

Provenance de l'eau : Garonne



### Usine de Picotalen (IEMN)

Provenance de l'eau : Montagne Noire



### Usine « André Méric » de Calmont (SPEHA)

Provenance de l'eau : Ariège/Garonne



#### Usine de traitement de l'Institution des Eaux de la Montagne Noire

L'eau, prélevée dans le barrage des Cammazes, est acheminée via les conduites d'amenée d'eau brute vers le site de production de Picotalen pour être potabilisée. Trois usines assurent le traitement. Elles alimentent plus de 220 000 habitants de l'Aude, du Tarn et de la Haute-Garonne. Capacité de production : de 1 100 m<sup>3</sup>/h à 3 200 m<sup>3</sup>/h.

## La distribution de l'eau potable

Le territoire est desservi par 31 réservoirs. Ce nombre conséquent est lié à la présence de coteaux qui offrent de nombreux points hauts pour la mise en place d'un système gravitaire de distribution de l'eau potable.

Le réseau de transport et de distribution compte 1 015 km de canalisations. L'importance de ce réseau s'explique par le caractère rural du territoire et son habitat essentiellement diffus.



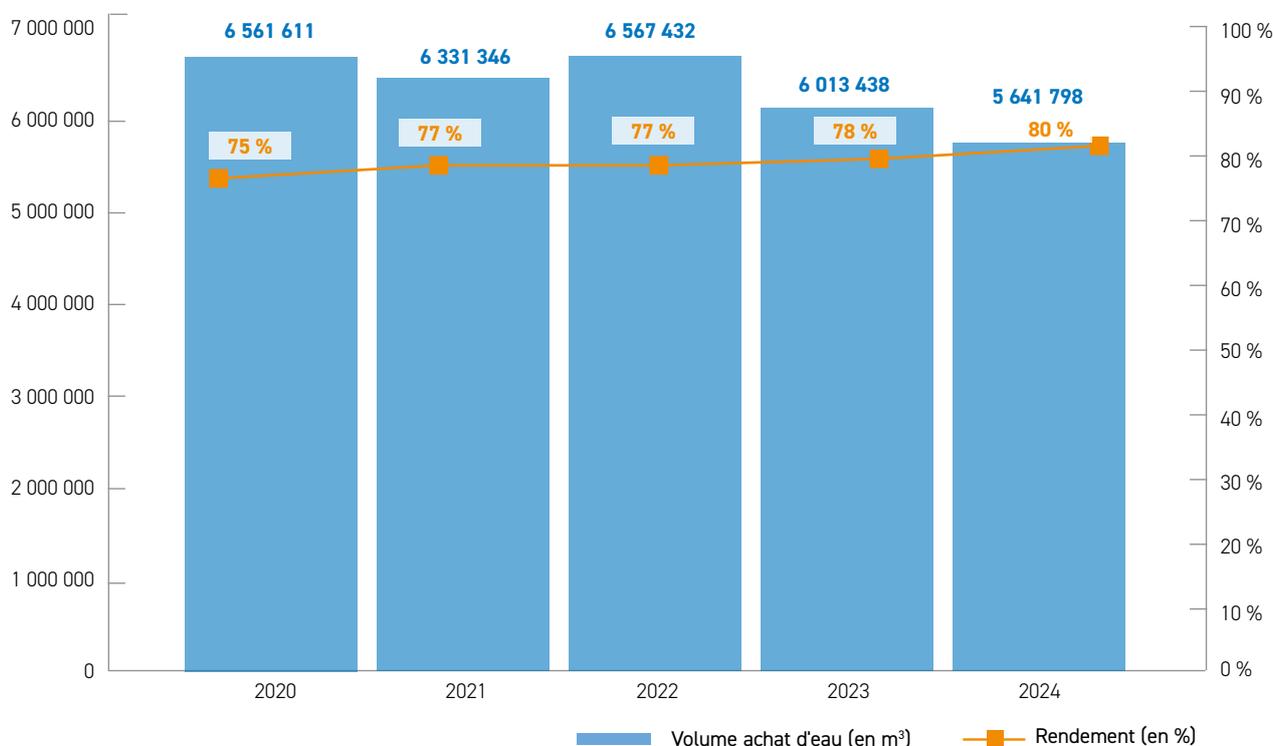
## La desserte en eau potable



environ **1 015 km**  
de canalisations

**31 ouvrages de stockage**  
(châteaux d'eau...) d'un volume  
utile total de **19 307 m<sup>3</sup>**

## Évolution des achats d'eau et du rendement du réseau



### Le rendement du réseau d'eau potable

Le calcul du rendement d'un réseau est exigé par la réglementation. Il permet d'évaluer la qualité du réseau, son bon fonctionnement et l'efficacité de la distribution. Il correspond au rapport entre le volume consommé et le volume mis en distribution.

Sur le territoire, le taux de rendement en 2024 est de **80 %** environ.

## Une qualité de l'eau optimale

238 prélèvements sur l'eau en distribution ont été réalisés en 2024

Ce contrôle réglementaire de la qualité des eaux est assuré par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le **taux de conformité** des prélèvements est de **100 %** en ce qui concerne les **analyses bactériologiques** et de **100 %** en ce qui concerne les **analyses physico-chimiques**.

Des contrôles réguliers de la qualité des eaux, dit autocontrôles, sont également réalisés.

### + D'INFOS

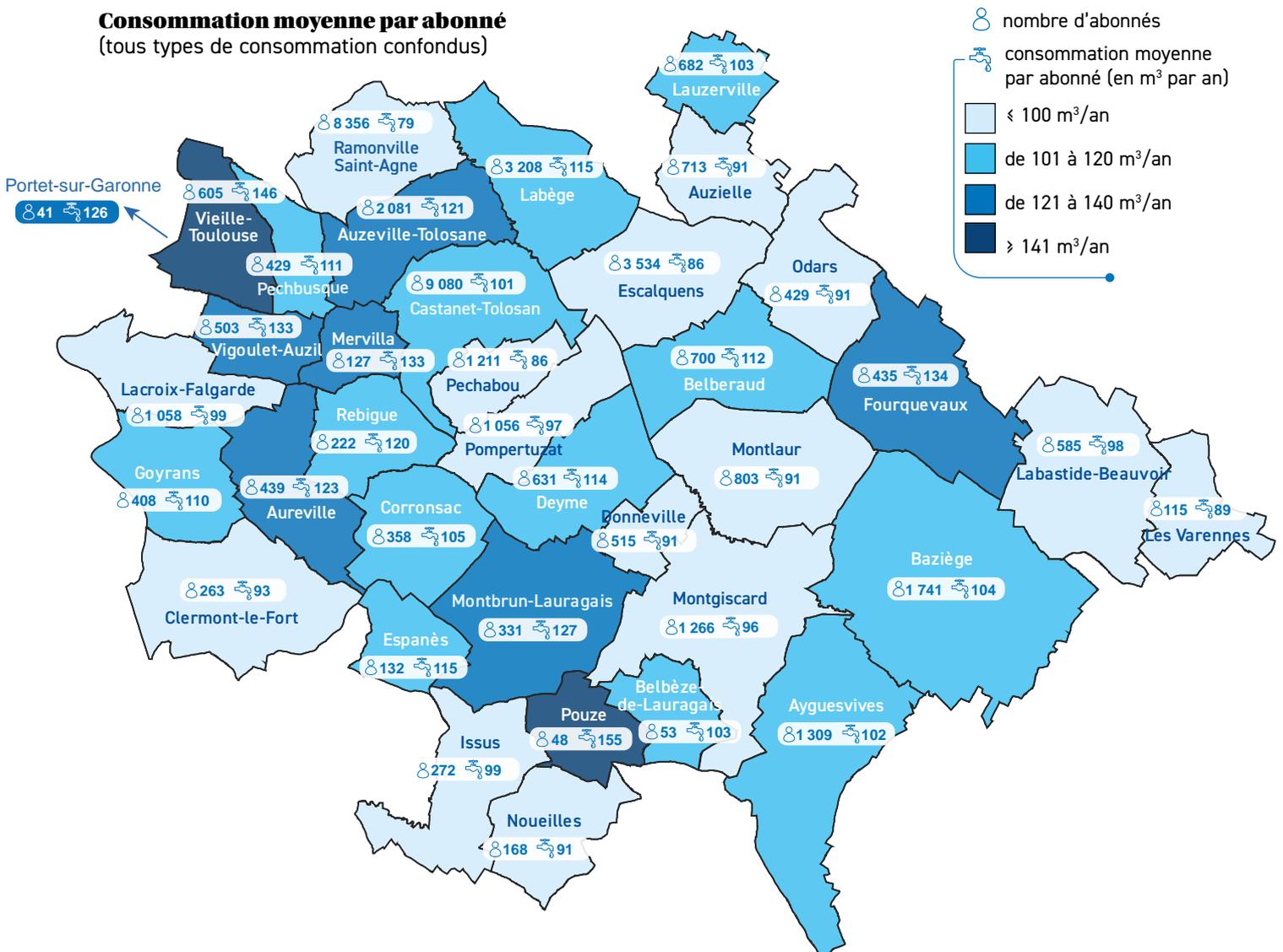
Les résultats sur la qualité de l'eau distribuée sont consultables en ligne par commune et par réseau de distribution sur [www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr) et sur [www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr)



## La consommation d'eau potable

En 2024, l'agglomération comptait **43 907 foyers** desservis par le service de distribution de l'eau potable.

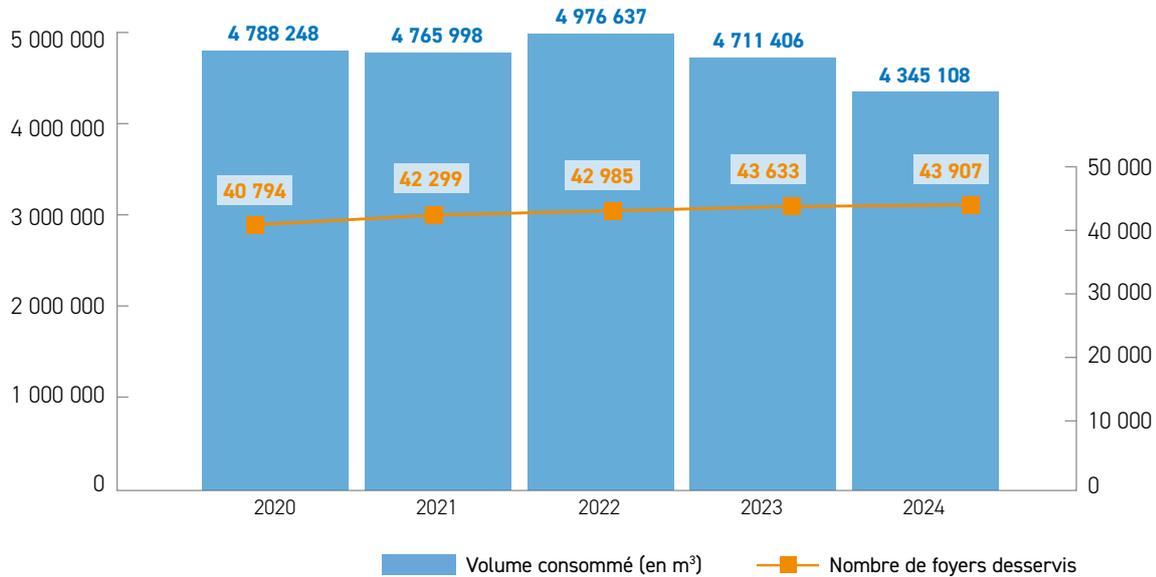
### Consommation moyenne par abonné (tous types de consommation confondus)



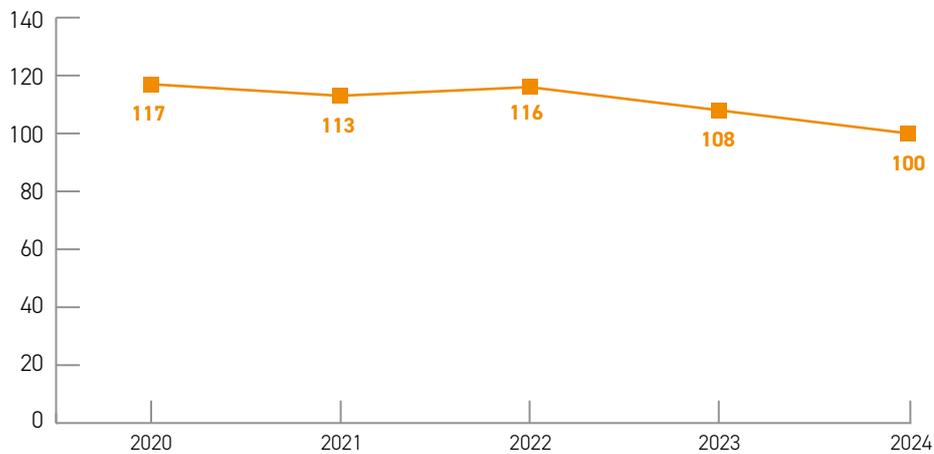
## Répartition des abonnés par usine de production d'eau

Secteurs	Nombre de foyers (primes fixes)	Volume consommé (m <sup>3</sup> ) ramené sur 12 mois
PSE (+PAG)	32 828	3 269 730
Picotalen	9 749	938 545
André Méric	1 330	136 833
<b>TOTAL</b>	<b>43 907</b>	<b>4 345 108</b>

## Évolution du nombre de foyers desservis et de la consommation globale

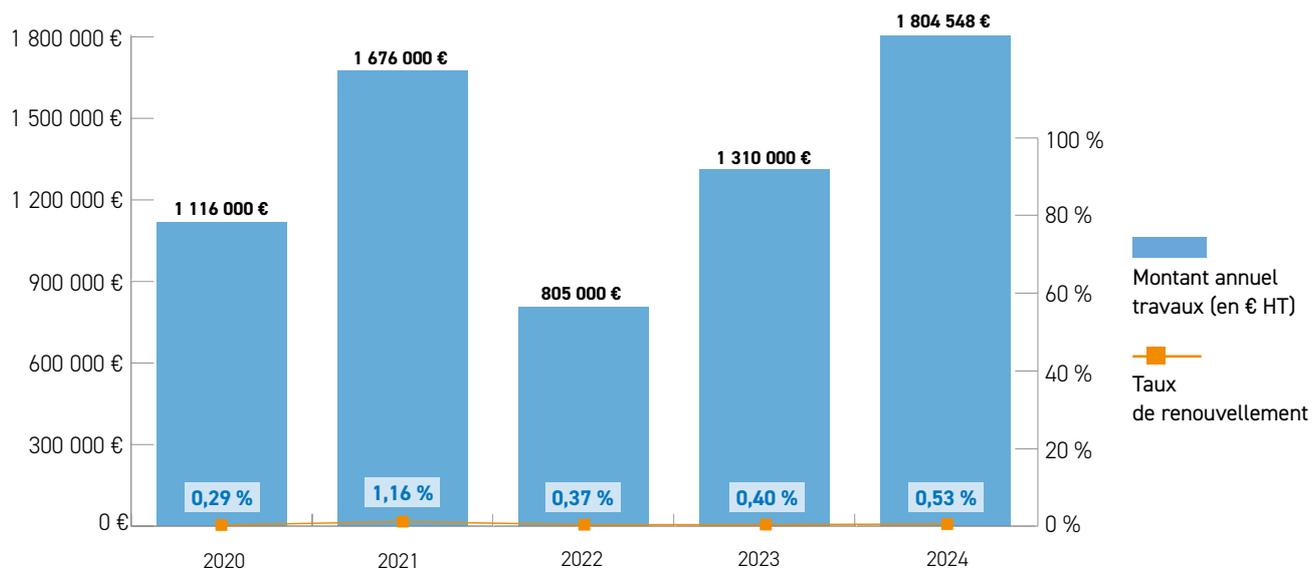


## Évolution de la consommation moyenne par foyer (en m<sup>3</sup>/an)





## Travaux de renouvellement du réseau de distribution

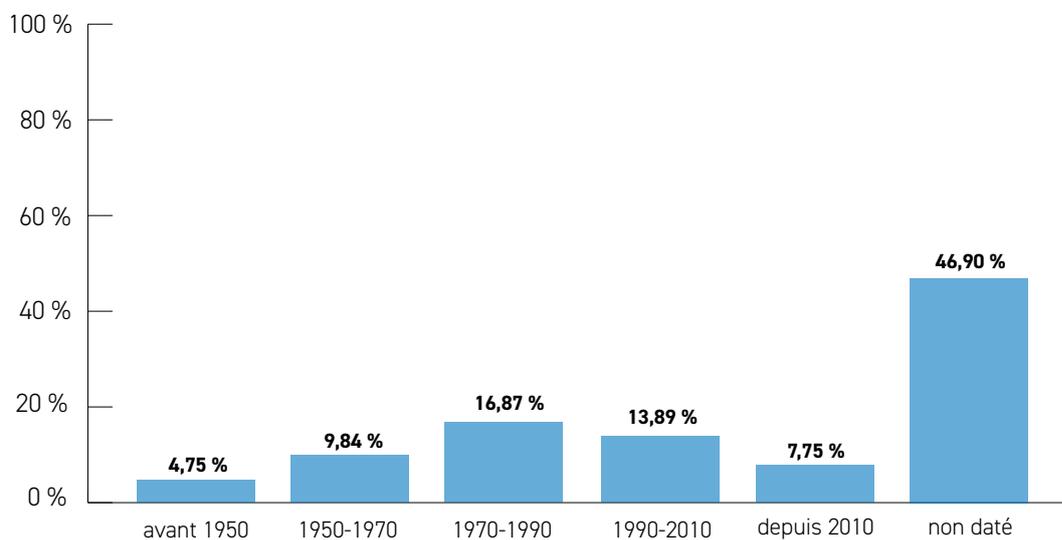


### > Sur les réservoirs et les canalisations de transport (compétence transférée à Réseau 31)

Réalisation des dossiers de consultation des entreprises pour la réalisation du réservoir de Rebigue 2.

Lors de l'adhésion et du transfert des compétences production, transport et stockage à Réseau 31, un protocole de coopération a été signé entre le Sicoval et Réseau 31. Il permet de définir les participations financières de l'Agglo pour la réalisation des 17 M€ de travaux prévus par le schéma directeur d'eau potable.

## Âge moyen du réseau d'eau potable (pourcentage de la longueur totale)



# Le budget annuel de l'eau potable

Pour sécuriser, maintenir et développer le service rendu aux habitants tout en préservant la ressource en eau, le budget de l'eau potable prend en compte les actions de son programme pluriannuel de travaux issus du schéma directeur eau potable de 2013 actualisé et validé en avril 2019. Ce service public est traduit dans un budget annuel voté à l'équilibre chaque année grâce aux redevances payées par les abonnés de ce service.

## Les recettes de fonctionnement : 13 063 227 € HT

### Produits du Service : 12 192 604 €

Prime fixe  
1 372 098 €

Pose et locations de compteurs  
479 250 €

Travaux  
405 529 €

Redevances  
9 935 727 €

### Autres produits : 480 036 €

Facturation rémunération et divers  
6 823 €

Remboursement charges sociales  
15 137 €

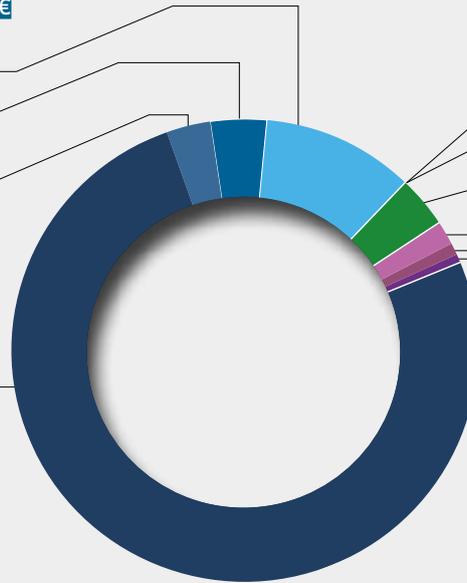
Produits exceptionnels :  
458 075 €

### Opérations comptables : 390 587 €

Amortissements des subventions  
240 705 €

Reprise sur provisions  
91 526 €

Production immobilisée  
58 356 €



## Les recettes d'investissement : 4 135 150 € HT

### Financements du Service : 1 084 076 €

Subventions  
1 084 076 €

### Opérations comptables : 1 436 056 €

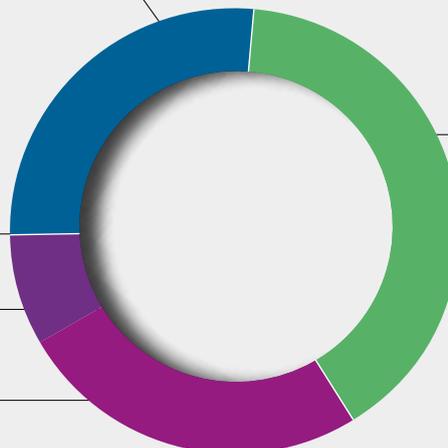
Régularisation écritures d'inventaire  
75 401 €

Déficit d'investissement 2024  
321 768 €

Amortissements  
1 038 887 €

### Autres financements : 1 615 018 €

Réserves  
1 615 018 €



**L'état de la dette au 31/12/2024**

Dette en capital au 31/12/2024	2 561 065 €
Annuités payées au cours de l'exercice	485 145 €
<b>Dont</b>	
Intérêts	73 507 €
Capital	411 638 €

La durée résiduelle de l'emprunt est de 8 ans et 4 mois  
 La capacité de désendettement est de 7 mois.

**L'épargne brute : 3 317 436 €**

**Les dépenses de fonctionnement : 13 063 227 € HT**

**Opérations comptables : 3 707 680 €**

Excédent de fonctionnement  
**2 577 611 €**

Provisions pour créances douteuses  
**91 181 €**

Dotations aux amortissements  
**1 038 887 €**

**Autres charges : 1 474 697 €**

Solidarités internationales  
**174 116 €**

Frais généraux et charges de personnel  
**1 233 277 €**

Charges financières  
**67 304 €**

**Charges du Service : 7 880 851 €**

Annulations titres antérieurs  
**168 136 €**

Exploitation réseaux  
**540 701 €**

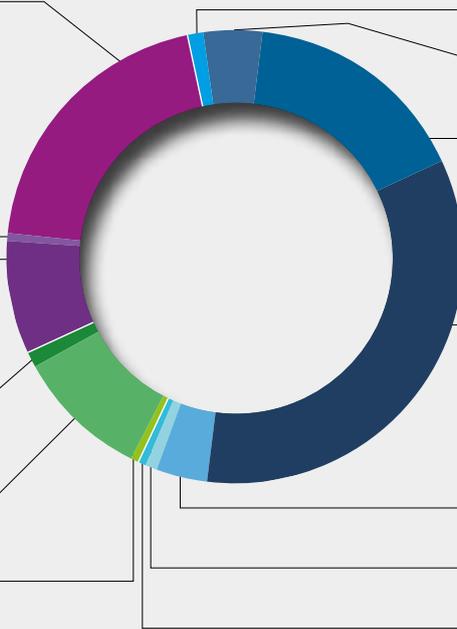
Redevance Agence de l'Eau Adour Garonne  
**2 118 934 €**

Production Eau  
**4 394 251 €**

Branchements  
**501 852 €**

Compteurs  
**91 473 €**

Frais généraux  
**65 504 €**



**Les dépenses d'investissement : 4 135 150 € HT**

**Opérations comptables : 1 331 469 €**

Régularisation écritures d'inventaire  
**1 090 764 €**

Amortissements  
**240 705 €**

**Autres investissements : 431 025 €**

Frais généraux  
**18 954 €**

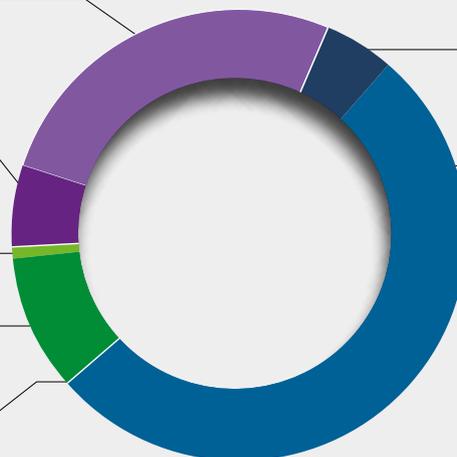
Emprunts  
**411 638 €**

Solidarités internationales  
**433 €**

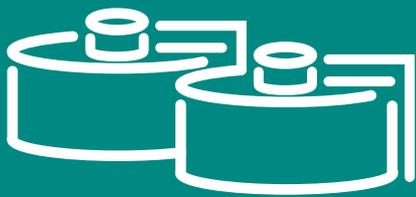
**Investissements du service : 2 372 655 €**

Compteurs  
**212 535 €**

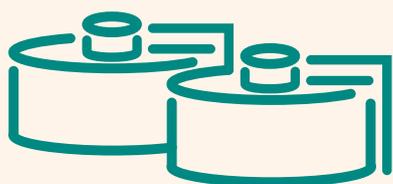
Réseaux  
**2 160 120 €**







# Assainir collectivement les eaux usées



# Les indicateurs de performance 2024 de l'assainissement collectif

Les indicateurs sont issus du décret 2007-675 du 2 mai 2007

ITEM	LIBELLÉ	VALEUR
<b>INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES</b>		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées	72 030 hab
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	46
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (boues évacuées)	995 tonnes de matières sèches
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	2,05 €/m <sup>3</sup>
<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100 %
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	35 points/120
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100 %
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0065 €/m <sup>3</sup>
P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0,056 nb/1 000 hab
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	5 nb/100 km
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,52 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	NC
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	20 unités
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	2 ans et 7 mois
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,66 %
P258.1	Taux de réclamations	NC

NC : non communiqué

86,2 % des foyers et des entreprises du Sicoval bénéficient d'un assainissement collectif de leurs eaux usées. En raison de sa topographie (une vallée encaissée entre deux coteaux), le territoire compte un nombre important de stations d'épuration et de postes de refoulement. Optimiser ces équipements par la densification urbaine est donc un enjeu important en matière d'assainissement collectif des eaux usées.

Par ailleurs, les milieux récepteurs des eaux assainies sont fragilisés, en particulier l'Hers-Mort et ses affluents sur le territoire.



## Chiffres techniques 2024 de l'assainissement collectif

> Voir également les chiffres clés pages 4 et 5

	2020	2021	2022	2023	2024
Avis sur permis de construire, certificats d'urbanisme, permis d'aménager	672	809	889	828	524
Réponses à des DT/DICT	2 685	3 298	3 438	2 917	3 122
Branchements réalisés	81	118	74	96	63
Contrôles de branchements	1 077	1 279	1 160	903	880
Tonnes de boues d'épuration produites	707	843	912	914	995

## Assainissement collectif : les caractéristiques techniques

### Des stations d'épuration aux capacités variables

Les stations d'épuration reçoivent les eaux usées collectées par le réseau séparatif.

Leur rôle est d'éliminer les pollutions présentes dans ces eaux usées avant leur rejet en milieu naturel. Au terme du traitement, des boues sont extraites avant d'être utilisées comme fertilisant agricole. Sur le territoire, 100 % des boues

sont ainsi valorisées en agriculture par épandage de boues liquides ou de compost (mélange avec des déchets verts). L'agglomération gère **18 stations d'épuration**, dont les capacités varient de 30 EH (Equivalents Habitants) à 26 000 EH. Elles utilisent différents systèmes de traitement : les boues activées, les filtres bactériens, les filtres à sable, les disques biologiques (voir page 50).



Eq/HAB : équivalent habitant

## Un réseau d'assainissement qui couvre la majorité du territoire

Le réseau d'assainissement comprend **492 km** de tuyaux collecteurs de diamètre 150 à 500 mm de type séparatif, et **47 postes de refoulement** (ou postes de relevage).

L'exploitation des postes de refoulement est réalisée par la régie du Sicoval. Celle-ci coordonne les actions suivantes :

- la surveillance à distance des installations de relevage d'assainissement et d'épuration 24h/24, 365 jours par an ;
- l'inspection vidéo des collecteurs ;
- le curage préventif des collecteurs ;
- des débouchages des collecteurs et des branchements d'eaux usées ;
- l'établissement des autorisations de déversement dans le réseau d'assainissement des effluents non domestiques.



### Le réseau d'assainissement



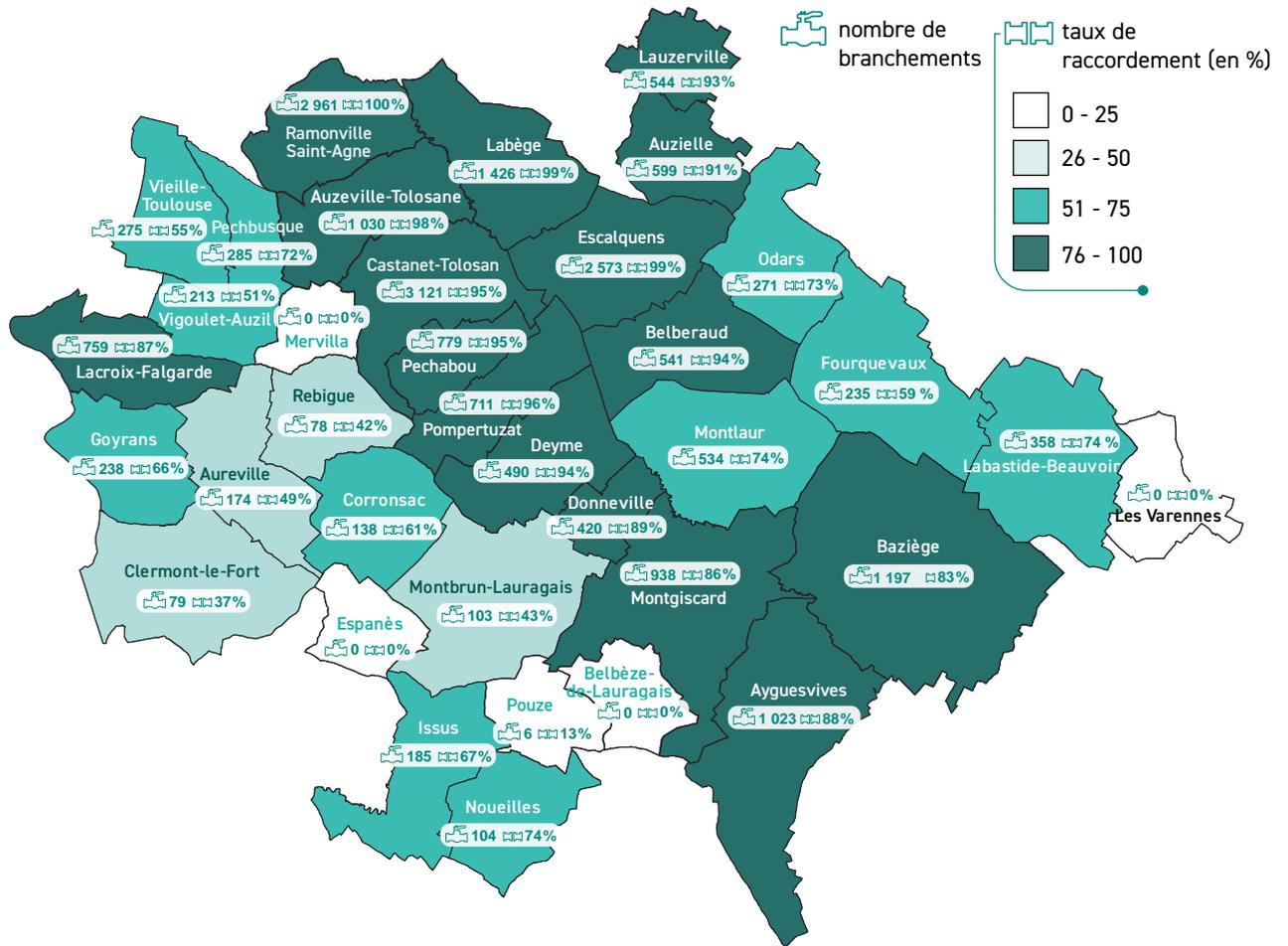
**492 km de tuyaux collecteurs**



**47 postes de refoulement**



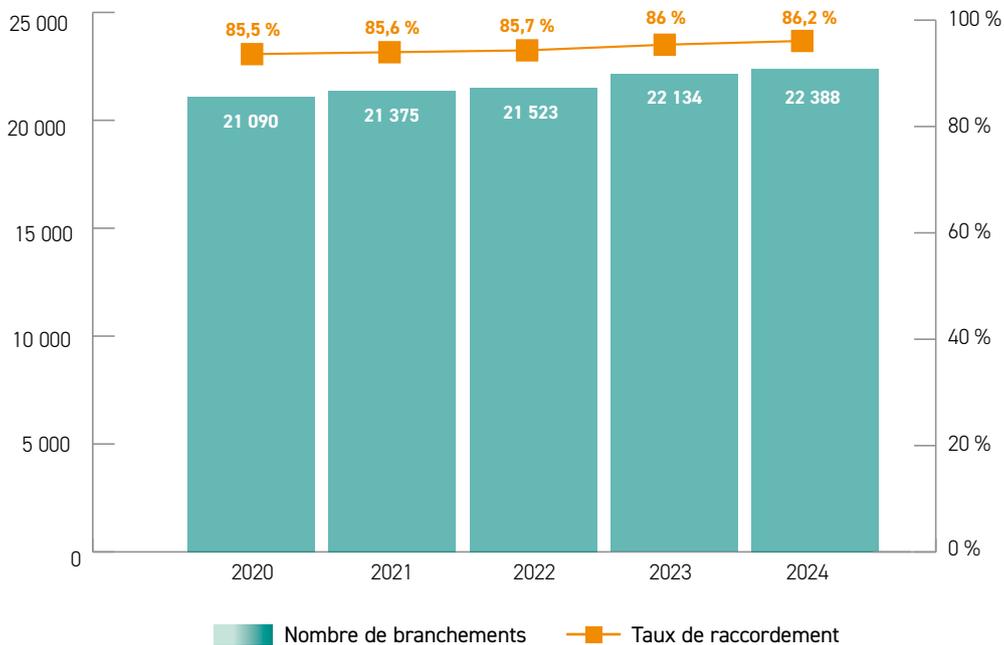
## Le taux de raccordement en assainissement collectif par commune



### LE TAUX DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

On constate un taux de raccordement plus important dans les communes situées dans la Vallée de l'Hers que dans les communes des coteaux où l'assainissement autonome est plus présent.

### Evolution du nombre de branchements et du taux de raccordement

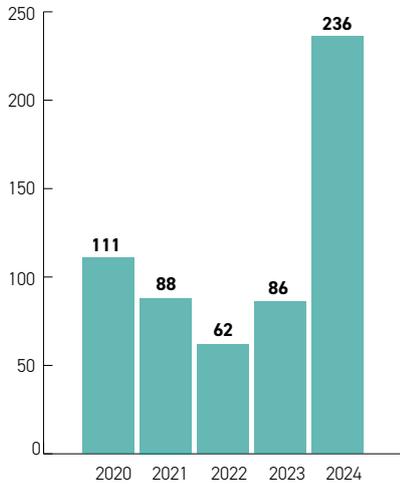


## Le contrôle des raccordements au réseau d'eaux usées

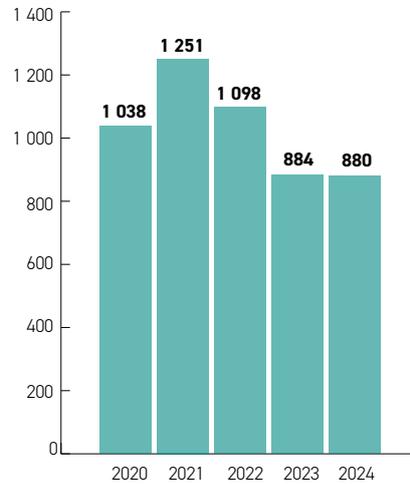
Afin de protéger les installations, des contrôles sont réalisés régulièrement sur les raccordements au réseau. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018, le contrôle de la conformité du raccordement

au réseau d'assainissement collectif est devenu obligatoire à l'occasion d'une vente immobilière. Ce diagnostic valable 5 ans, si aucuns travaux n'ont été réalisés, doit être fourni à l'acquéreur lors de la vente.

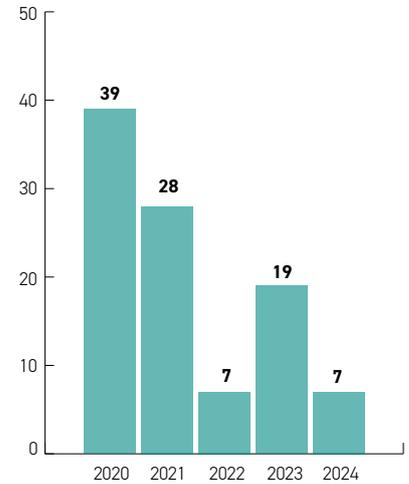
### Nombre de contrôles réalisés



Tests à la fumée



Vérification du raccordement d'habitat



Vérification du raccordement d'activité économique

### Taux de conformité des raccordements au réseau



Habitations



**89,9 %**  
Conforme



**10,1 %**  
Non conforme



Activités économiques



**58 %**  
Conforme



**42 %**  
Non conforme

*Les non conformités concernent pour 37 % l'installation et pour 44 % des problèmes d'entretien.*



# Les stations d'épuration du territoire

## Auzeville-Tolosane

### Fiche d'identité

Capacité de la station	Nombre d'équivalents habitants raccordés	Type de traitement	Type de milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
7 000 EH	3 172 EH	Boues activées	Eau douce de surface	L'Hers Mort

### Charge épuratoire et qualité du rejet en milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)	Taux de charge (%)	Charge rejetée (kg/j)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	420	190,3	45 %	2,3	99 %	2,9	25 ou rdt < 80 %
DCO	840	468,7	56 %	15,9	97 %	20,0	125 ou rdt > 75 %
MES	630	219,9	35 %	2,8	99 %	3,5	35 ou rdt > 90 %
NGL	-	-	-	-	-	3,8	15
NTK	105	67,4	64%	2,9	-	-	-
Pt	28	7,0	25 %	2,2	97 %	0,3	1 ou rdt > 80 %
Débit (m <sup>3</sup> /j)	1 575	774,0	49 %			-	

## Axe Sud à Ayguesvives

### Fiche d'identité

Capacité de la station	Nombre d'équivalents habitants raccordés	Type de traitement	Type de milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
11 575 EH	5 327 EH	Boues activées	Eau douce de surface	Cours d'eau Amadou, affluent de l'Hers Mort

### Charge épuratoire et qualité du rejet en milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)	Taux de charge (%)	Charge rejetée (kg/j)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	695	319,9	46%	3,0	99%	2,3	20
DCO	1800	790,8	44%	25,8	97%	19,8	90
MES	1080	363,2	34%	4,0	99%	3,1	30
NTK	180	110,3	61%	4,2	96%	3,4	10
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	-	-	-	-	-	2,4	4
NGL	-	111,3	-	6,6	94%	5,4	15
Pt	23	9,3	40%	0,6	93%	0,5	1,7
Débit (m <sup>3</sup> /j)	1817	1 252,0	69 %			-	



## Castanet-Tolosan

### Fiche d'identité

Capacité de la station	Nombre d'équivalents habitants raccordés	Type de traitement	Type de milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
26 000 EH	25 922 EH	Boues activées	Eau douce de surface	Ruisseau Le Lascardos affluent de l'Hers Mort

### Charge épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)	Taux de charge (%)	Charge rejetée (kg/j)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	1 600	1595,2	100 %	9,8	99%	2,9	25 ou rdt > 70 %
DCO	2 800	3196,3	114 %	104,6	97%	30,4	125 ou rdt > 75 %
MES	1 605	1014,7	63 %	13,7	99%	4,0	35 ou rdt > 90 %
NGL	-	-	-	-	-	6,3	15
NTK	259	261,5	101 %	-	-	3,2	10
NH <sub>4</sub>	-	-	-	-	-	1,9	4
Pt	73,5	26,3	36 %	1,0	95%	0,3	1 ou rdt > 80 %
Débit (m <sup>3</sup> /j)	4 460	3320,0	74 %			-	



## Corronsac

### Fiche d'identité

Capacité de la station	Nombre d'équivalents habitants raccordés	Type de traitement	Type de milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
500 EH	374 EH	Disques biologiques	Eau douce de surface	Ruisseau du Cossignol

### Charge épuratoire et qualité du rejet en milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)	Taux de charge (%)	Charge rejetée (kg/j)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	30	11,7	39 %	0,7	94 %	16,1	25 ou rdt > 70 %
DCO	60	22,9	38 %	3,7	94 %	92,4	125 ou rdt > 75 %
MES	45	15,2	34 %	1,2	92 %	28,8	35 ou rdt > 90 %
NTK	7,5	3,3	44 %	-	-	5,0	10
NH <sub>4</sub>	-	-	-	-	-	0,4	6
Pt	2	0,5	23 %	-	-	-	-
Débit (m <sup>3</sup> /j)	90	41,0	46 %			-	



## Fourquevaux

### Fiche d'identité

Capacité de la station	Nombre d'équivalents habitants raccordés	Type de traitement	Type de milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
490 EH	510 EH	Lit bactérien	Eau douce de surface	Jaoujet affluent de la Marcaisonne

### Charge épuratoire et qualité du rejet en milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)*	Taux de charge (%)*	Charge rejetée (kg/j)*	Rendement (%)*	Concentration sortie (mg/l)*	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	29,4	19,4	66%	2,4	88%	33	35 et rdt > 60 %
DCO	58,8	47,5	81%	7,1	85%	-	rdt > 60 %
MES	44,1	15,1	34%	1,7	89%	-	rdt > 50 %
NTK	7,35	4,5	62%	-	-	-	-
Débit (m <sup>3</sup> /j)	98	72,0	73%			-	



## Goyrans

### Fiche d'identité

Capacité de la station	Nombre d'équivalents habitants raccordés	Type de traitement	Type du milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
1 000 EH	593 EH	Disques biologiques	Eau douce de surface	Ruisseau de Rivals affluent de l'Ariège

### Charge épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)	Taux de charge (%)	Charge rejetée (kg/j)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	60	11,5	19%	0,5	96%	9,9	25 ou rdt > 70 %
DCO	120	26,2	22%	3,4	87%	71,1	125 ou rdt > 75 %
MES	90	13,9	15%	0,6	96%	12,7	35 ou rdt > 90 %
NTK	15	3,3	22%	-	-	3,9	15
NH4	-	-	-	-	-	0,8	6
Pt	4	0,5	12%	-	-	-	-
Débit (m <sup>3</sup> /j)	183,3	48,0	26%	-	-	-	-



## Issus

### Fiche d'identité

Capacité de la station	Nombre d'équivalents habitants raccordés	Type de traitement	Type de milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
600 EH	496 EH	Disques biologiques	Eau douce de surface	Ruisseau d'Orbail affluent de la Hyse

### Charge épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)	Taux de charge (%)	Charge rejetée (kg/j)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	36	19,9	55%	0,4	98%	9,8	25 ou rdt > 70 %
DCO	72	39,8	55%	2,8	93%	68,0	125 ou rdt > 75 %
MES	54	26,2	48%	0,5	98%	12,0	35 ou rdt > 90 %
NTK	9	5,8	65%	-	-	5,2	15
Pt	2,4	0,6	26%	-	-	-	-
Débit (m <sup>3</sup> /j)	120	42,0	35%	-	-	-	-



## Labastide-Beauvoir

### Fiche d'identité

Capacité de la station	Nombre d'équivalents habitants raccordés	Type de traitement	Type de milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
1 600 EH	856 EH	Boues activées	Eau douce de surface	Le Visenc

### Charge épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)	Taux de charge (%)	Charge rejetée (kg/j)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	96	38,2	40%	0,3	99%	2,0	25 ou rdt > 70%
DCO	192	90,9	47%	3,2	96%	21,1	125 ou rdt > 75 %
MES	112	38,3	34%	0,3	99%	2,1	35 ou rdt > 90 %
NTK	24	11,8	49%	0,24	-	1,6	15
NH4	-	-	-	-	-	0,4	6
Pt	6,4	1,1	18%	0,87	-	-	-
Débit (m <sup>3</sup> /j)	290	135,0	47%	-	-	-	-



## Labège

### Fiche d'identité

Capacité de la station	Nombre d'équivalents habitants raccordés	Type de traitement	Type de milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
18 000 EH	19 836 EH	Boues activées	Eau douce de surface	L'Hers Mort

### Charge épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)	Taux de charge (%)	Charge rejetée (kg/j)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	1080	984,1	91%	10,6	99%	3,0	25
DCO	2160	2380,3	110%	75,6	97%	21,3	120
MES	1260	1330,7	106%	17,5	99%	4,9	35
NGL	-	-	-	-	-	9,4	15
NTK	270	275,8	102%	-	-	-	-
Pt	72	31,2	43%	1,3	93%	0,4	1 ou rdt > 80 %
Débit (m <sup>3</sup> /j)	3 800	3361,0	88%	-	-	-	-



## Lacroix-Falgarde

### Fiche d'identité

Capacité de la station	Nombre d'équivalents habitants raccordés	Type de traitement	Type de milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
1 800 EH	1 399 EH	Boues activées	Eau douce de surface	L'Ariège

### Charge épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)	Taux de charge (%)	Charge rejetée (kg/j)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	108	84,0	78%	2,3	97%	10,4	25 ou rdt > 70 %
DCO	216	204,8	95%	12,0	94%	53,9	125 ou rdt > 75 %
MES	126	106,1	84%	4,4	96%	19,6	35 ou rdt > 90 %
NTK	27	19,2	71%	-	-	14,3	15
Débit (m <sup>3</sup> /j)	360	222,0	62%	-	-	-	-



## Montbrun-Lauragais

### Fiche d'identité

Capacité de la station	Nombre d'équivalents habitants raccordés	Type de traitement	Type de milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
600 EH	270 EH	Disques biologiques	Eau douce de surface	Ruisseau de Feuillade affluent de la masse d'eau le ruisseau de Négretis

### Charge épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)	Taux de charge (%)	Charge rejetée (kg/j)	Rendement %	Concentration sortie (mg/l)	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	36	5,0	14%	0,0	1%	2,00	25 ou rdt > 70 %
DCO	72	16,2	23%	1,0	94%	23,00	125 ou rdt > 75 %
MES	54	5,4	10%	0,1	98%	2,00	35 ou rdt > 90 %
NTK	9	2,2	24%	-	-	1,30	15
NH <sub>4</sub>	-	-	-	-	-	0,40	6
Pt	1,8	0,2	9%	-	-	-	-
Débit (m <sup>3</sup> /j)	104	45,0	43%	-	-	-	-



## Nouvelles

### Fiche d'identité

Capacité de la station	Nombre d'équivalents habitants raccordés	Type de traitement	Type de milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
250 EH	272 EH	Lit bactérien	Eau douce de surface	Cours d'eau la Hyse affluent de l'Ariège

### Charge épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)*	Taux de charge (%)	Charge rejetée (kg/j)*	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)*	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	15	6,1	40%	0,5	92%	22,7	35 et rdt > 60 %
DCO	30	15,0	50%	2,7	82%	-	Rdt > 60 %
MES	22,5	4,6	21%	0,5	90%	-	Rdt > 50 %
Débit (m <sup>3</sup> /j)	50	22,0	44%			-	



## Pechbusque

### Fiche d'identité

Capacité de la station	Nombre d'équivalents habitants raccordés	Type de traitement	Type de milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
150 EH	107 EH	Filtres à sables	Eau douce de surface	Cours d'eau le Pont d'Auzil

### Charge épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)	Taux de charge (%)	Concentration sortie (mg/l)	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	9	7,0	78%	5,1	25
DCO	18	14,5	80%	58	125
MES	13,5	7,8	58%	-	-
NTK	2,3	1,5	67%	-	
Débit (m <sup>3</sup> /j)	30	20,0	67%		



## Pouze

### Fiche d'identité

Capacité de la station	Nombre d'équivalents habitants raccordés	Type de traitement	Type de milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
30 EH	12 EH	Filtre Coco	Eau douce de surface	Cours d'eau la Hyse



## Rebigue

### Fiche d'identité

Capacité de la station	Nombre d'équivalents habitants raccordés	Type de traitement	Type de milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
300 EH	191 EH	Lit bactérien	Eau douce de surface	Ruisseau Le Réganel puis ruisseau du Cossignol

### Charge épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)	Taux de charge (%)	Charge rejetée (kg/j)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	18	7,9	44%	1,2	85%	21,0	35 et rdt > 60 %
DCO	36	22,9	64%	5,0	78%	-	Rdt 60 %
MES	21	10,4	49%	2,8	73%	-	Rdt 50 %
Débit (m <sup>3</sup> /j)	45	36,0	80,0%			-	

## Vigoulet-Auzil

### Fiche d'identité

Nom de la station	Capacité de la station	Nombre d'équivalent habitants raccordés	Type de traitement	Type de milieu récepteur	Nom du milieu récepteur
Menrhume	1 000 EH	377 EH	Disques biologiques	Eau douce de surface	Cours d'eau Le Réganel
Canto-Cocut	200 EH	100 EH	Filtres à sable		Cours d'eau le Pont d'Auzil
Fabre	150 EH	35 EH	Filtres à sable		Cours d'eau le Pont d'Auzil

### Station d'épuration de « Menrhume »

#### Charge épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)	Taux de charge (%)	Charge rejetée (kg/j)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	60	14,9	25%	0,6	96%	6,8	25 ou rdt 70 %
DCO	120	45,2	38%	4,0	91%	46,6	90 ou rdt 75 %
MES	70	20,3	29%	1,2	94%	13,9	35 ou rdt 90 %
NTK	15	5,5	37%	-	-	3,1	15
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	-	-	-	-	-	0,5	6
Pt	2,5	0,6	25%	-	-	4,2	2
Débit (m <sup>3</sup> /j)	180	85,0	47%			-	



### Station d'épuration de « Canto-cocut »

#### Charge épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)*	Taux de charge (%)*	Charge rejetée (kg/j)	Rendement (%)*	Concentration sortie (mg/l)*	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	12	0,85	7,1%	0,24	72%	96,0	25 ou rdt > 60 %
DCO	24	1,78	7,4%	0,63	65%	250,0	125 ou rdt > 60 %
MES	18	0,83	4,6%	0,35	58%	-	Rdt 50 %
Débit (m <sup>3</sup> /j)	30	3	10,0%			-	



### Station d'épuration de « Fabre »

#### Charge épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

	Charges de référence (kg/j)	Charge entrante (kg/j)*	Taux de charge (%)*	Charge rejetée (kg/j)*	Rendement (%)*	Concentration sortie (mg/l)*	Norme de rejet (mg/l)
DBO <sub>5</sub>	9	0,13	1,4%	0,01	83%	9	35 ou rdt > 60 %
DCO	18	0,79	4,4%	0,06	89%	36	200 ou rdt > 60 %
MES	13,5	0,15	1,1%	0,01	70%	-	Rdt 50 %
Débit (m <sup>3</sup> /j)	30	2	6,7 %			-	



## Des boues d'épuration toujours mieux valorisées

La quantité totale de boues produites en 2024 sur les différentes stations est de **995 tonnes de matières sèches**. Elles sont constituées de matières organiques et minérales qui sont utilisées comme fertilisant agricole.

Sur le territoire, **100 % des boues** sont valorisées en agriculture.

### > Destinations pour les boues d'épuration

Le compostage des boues est réalisé sur la plateforme de compostage d'Axe Sud à Ayguesvives ou celle de Casteron (Gers). Cette dernière traite les boues de la station de Castanet-Tolosan.

**49 %** des boues produites sur le Sicoval sont valorisées sur le territoire soit **487 tonnes de matières sèches**.

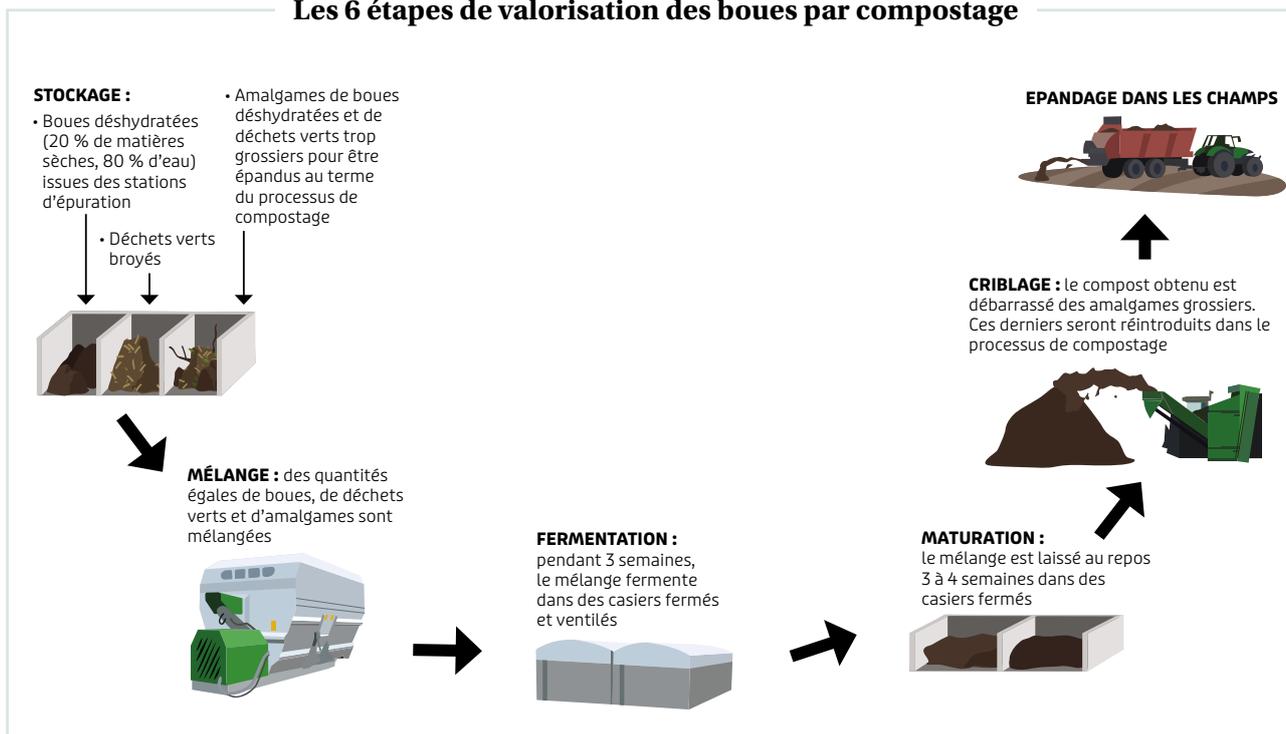
**51 %** des boues produites par les stations d'épuration du Sicoval sont traitées sur la plate-forme de compostage de Casteron dans le Gers, soit **508 tonnes de matières sèches**.



### Détail de la production des boues par station d'épuration

Stations d'épuration	Production de boues en tonne de Matières Sèches (MS) par an	Valorisation agricole des boues en excès	
		Epandage boues compostées	Epandage boues liquides
Auzeville-Tolosane	54,26	x	-
Axe Sud	113,00	x	-
Castanet-Tolosan	478,86	x	-
Corronsac	0,72	-	-
Fourquevaux	9,02	-	-
Goyrans	1,65	-	-
Issus	7,89	-	x
Labastide-Beauvoir	20,84	-	x
Labège	273,16	x	x
Lacroix-Falgarde	24,35	-	x
Montbrun-Lauragais	0,88	-	x
Nouailles	1,68	-	-
Pechbusque	0,50	-	-
Rebigue	1,00	-	x
Vigoulet-Auzil Fabre	1,36	-	-
Vigoulet-Auzil Cimetière	1,15	-	-
Vigoulet-Auzil Menrhume	4,77	-	x
<b>TOTAL</b>	<b>995,09</b>		

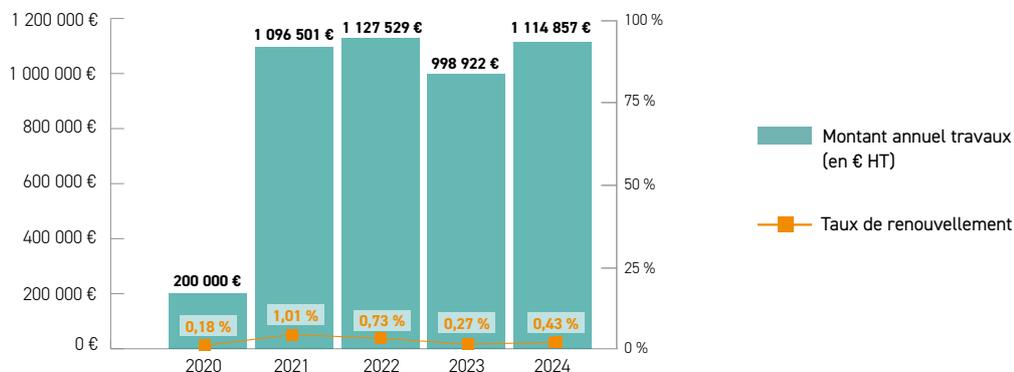
### Les 6 étapes de valorisation des boues par compostage



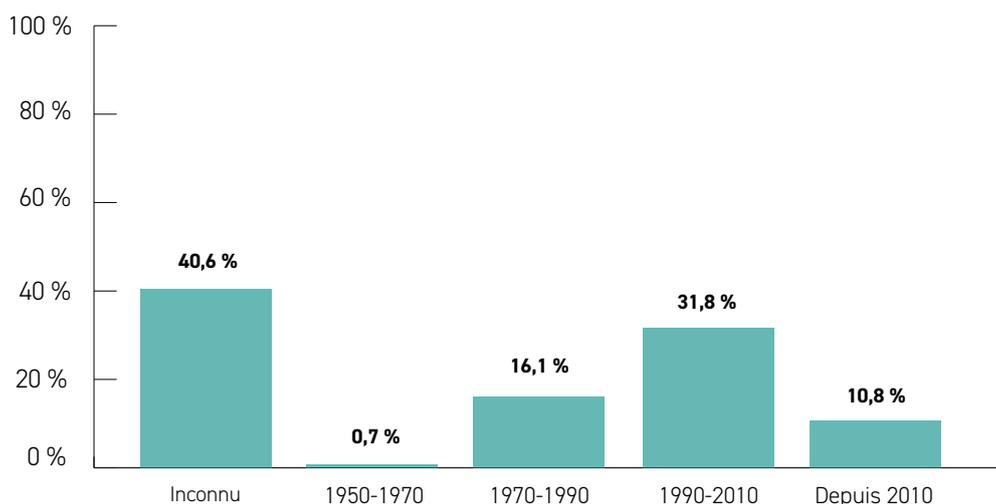
# Les principaux travaux d'investissement

2 100 mètres linéaires de canalisations d'assainissement ont fait l'objet de travaux de renouvellement en 2024, pour un montant de 1 114 857 €.

## Travaux de renouvellement du réseau de collecte



## Âge moyen du réseau d'eau usées (en % de la longueur totale)



## Travaux d'optimisation et d'amélioration des ouvrages

Des travaux ont été réalisés sur les ouvrages existants (stations d'épuration et postes de relevage) afin d'optimiser les processus de traitement. Les objectifs sont de fiabiliser et d'améliorer les rendements épuratoires et énergétiques et de sécuriser les ouvrages pour les interventions des agents.

Ouvrages	Nature des travaux	Coûts
Station d'épuration de Castanet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Optimisation de l'aération : modification du pilotage de l'aération</li> <li>Optimisation du process : mise en place de 3 débitmètres et remplacement des pompes liqueurs mixtes</li> <li>Sécurisation : Remplacement de trappes et caillebotis</li> </ul>	68 184 € HT
Station d'épuration de Labège	<ul style="list-style-type: none"> <li>Optimisation de l'aération : remplacement des diffuseurs de la file 2</li> <li>Optimisation du process : mise en place de 3 débitmètres et remplacement des pompes liqueurs mixtes</li> <li>Sécurisation : création d'une plateforme d'accès à la cuve de réactif et remplacement de trappes et caillebotis</li> </ul>	82 228 € HT
Station d'épuration de Pechbusque	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration du process : réfection de 2 filtres à sable et installation d'une pompe de relevage</li> </ul>	41 358 € HT
Station d'épuration d'Issus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration du process : réfection d'un biodisque</li> </ul>	33 169 € HT

## Les travaux de réhabilitation du réseau



# Le budget annuel de l'assainissement collectif

En matière d'assainissement collectif des eaux usées, les enjeux de qualité du service, d'accueil de nouvelles populations et de maintien du bon état des eaux, sont traduits de façon opérationnelle par la programmation des travaux issue du schéma directeur. Le programme établi en 2005 arrive à terme et le nouveau schéma permettra d'établir la prospective pour les 15 prochaines années. Ce service public est traduit dans un budget annuel voté à l'équilibre chaque année grâce aux redevances payées par les abonnés de ce service.

## Les recettes de fonctionnement : 10 188 342 € HT

### Opérations comptables : 690 973 €

Reprise sur provisions  
8 085 €

Amortissements des subventions  
494 195 €

Production immobilisée  
188 693 €

### Autres produits : 462 710 €

Remboursement intérêts  
1 732 €

Remboursement charges sociales  
35 190 €

Produits exceptionnels :  
420 022 €

Facturation rémunération et divers  
5 766 €

PFAC  
1 653 615 €

Travaux  
322 597 €

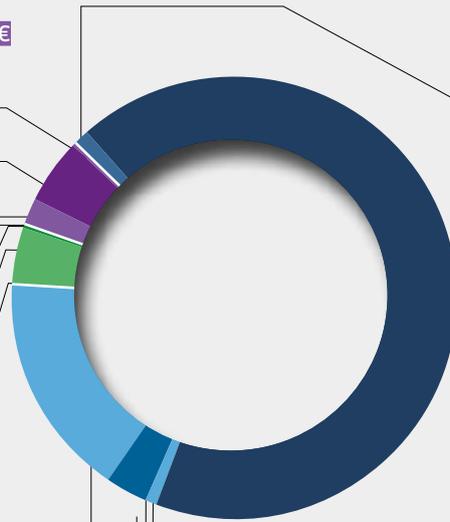
### Produits du Service : 9 034 660 €

Contrôles  
136 682 €

Redevances  
6 831 116 €

Subventions  
80 079 €

Vente de compost  
10 570 €



## Les recettes d'investissement : 4 925 445 € HT

### Opérations comptables : 3 068 775 €

Déficit d'investissement 2024  
1 401 105 €

Régularisation écritures d'inventaire  
77 204 €

Amortissements  
1 590 465 €

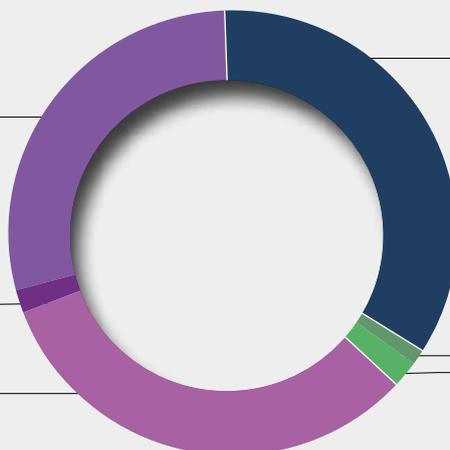
### Financements du Service : 1 699 514 €

Subventions  
1 699 514 €

### Autres financements : 157 157 €

Emprunt  
62 574 €

Remboursement capital (prêt ZAC)  
94 583 €



## L'état de la dette au 31/12/2024

Dette en capital au 31/12/2023	4 089 073 €
Annuités payées au cours de l'exercice	371 691 €
<b>Dont</b>	
Intérêts	106 358 €
Capital	265 333 €

La durée résiduelle de l'emprunt est de 25 ans et 1 mois.  
La capacité de désendettement est de 2 ans et 7 mois.

**L'épargne brute : 1 481 656 €**

## Les dépenses de fonctionnement : 10 188 342 € HT

**Opérations comptables : 2 182 726 €**

**Charges du Service : 5 732 767 €**

Excédent de fonctionnement  
**584 176 €**

Provisions pour créances douteuses  
**8 085 €**

Dotations aux amortissements  
**1 590 465 €**

**Autres charges : 2 272 849 €**

Frais généraux et charges de personnel  
**2 168 147 €**

Charges financières  
**104 703 €**

Annulations titres antérieurs  
**195 139 €**

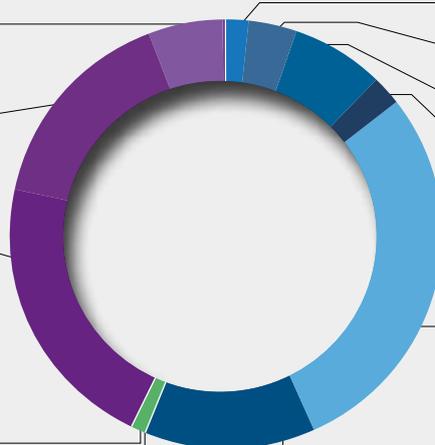
Branchements réseaux  
**351 167 €**

Exploitation réseaux  
**701 432 €**

Frais généraux  
**239 342 €**

Poste et station dépuraton  
**2 945 686 €**

Redevance Agence de l'Eau Adour Garonne  
**1 300 000 €**



## Les dépenses d'investissement : 4 925 445 € HT

**Opérations comptables : 2 004 944 €**

Régularisation écritures d'inventaire  
**1 423 111 €**

Amortissements  
**581 833 €**

**Autres investissements : 458 151 €**

Frais généraux  
**192 818 €**

Emprunts  
**265 333 €**

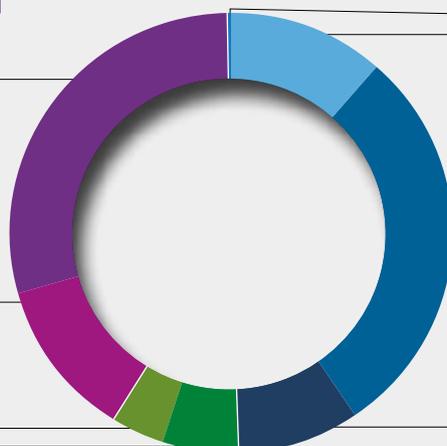
**Investissements du Service : 2 462 350 €**

Déviaton réseaux  
**21 484 €**

Postes de relevage  
et stations d'épuration  
**563 729 €**

Réhabilitation réseaux  
**1 428 336 €**

Réseaux de transfert  
**448 801 €**

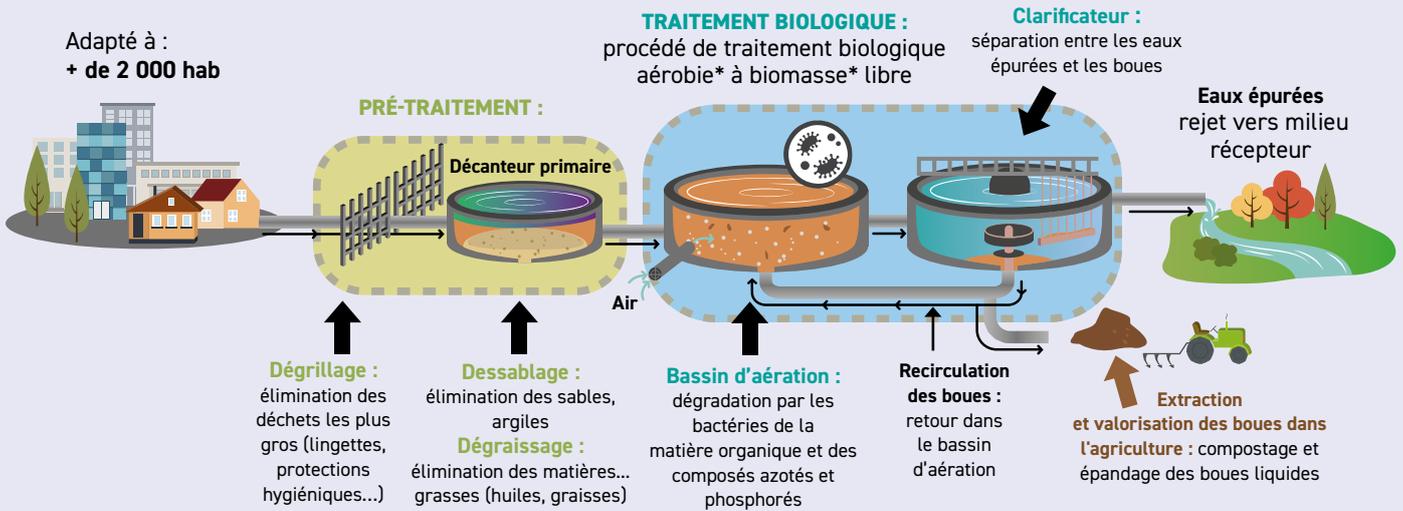




# Zoom sur les différents systèmes de traitement des eaux usées

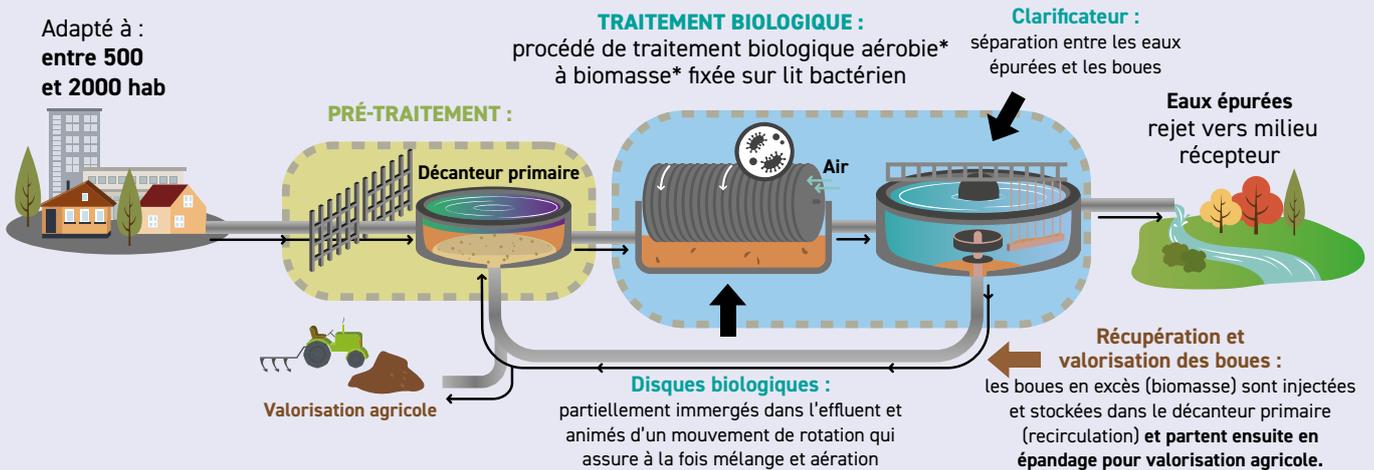
## Boues activées

Adapté à :  
+ de 2 000 hab



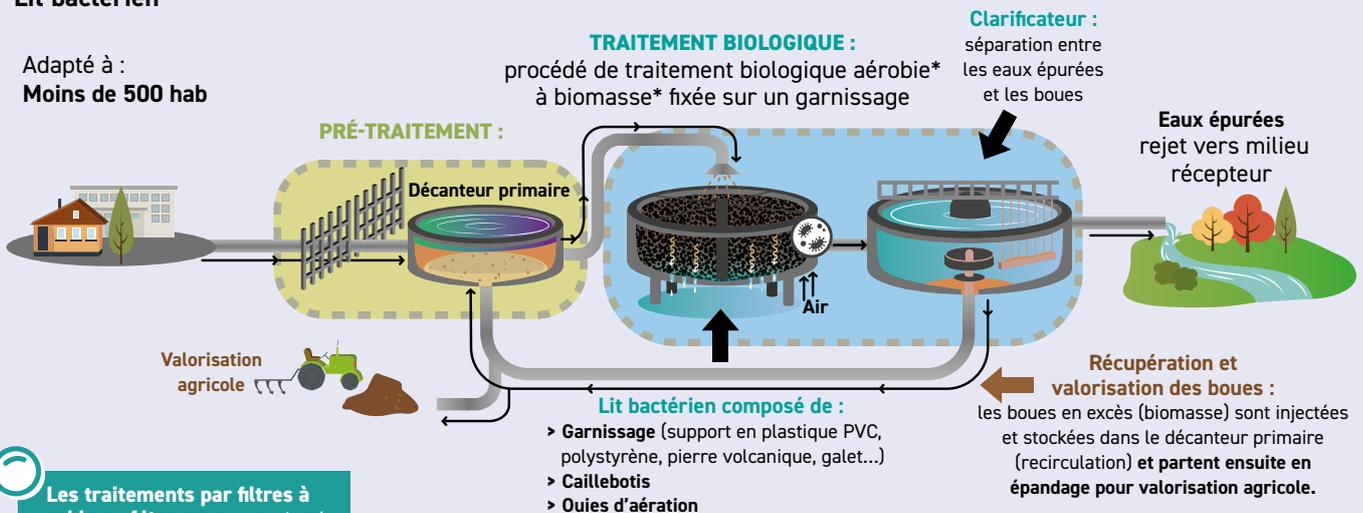
## Disques biologiques

Adapté à :  
entre 500  
et 2000 hab



## Lit bactérien

Adapté à :  
Moins de 500 hab



**Les traitements par filtres à sable ou filtre coco** sont adaptés à des stations d'une capacité inférieure à 500 Eq Hab et résiduels sur le territoire.

Les bactéries contenues dans l'effluent se fixent peu à peu sur le garnissage. Elles oxydent l'effluent avec lequel elles sont en contact.

\*Voir Glossaire p.62



# Assainir individuellement les eaux usées

L'assainissement non collectif joue aujourd'hui un rôle à part entière dans la préservation et la pérennisation de la ressource en eau. Adapté aux territoires comme celui du Sicoval, qui se caractérise par une prépondérance de l'habitat diffus et des coteaux techniquement difficiles à raccorder au réseau d'assainissement collectif, il est aujourd'hui mieux réalisé, maîtrisé et suivi.

Ces progrès sont fortement liés à la loi sur l'Eau de 1992, qui a confié aux collectivités locales le contrôle des installations existantes, la possibilité d'imposer des travaux sur les installations présentant un risque pour la salubrité publique et l'environnement, ainsi que le conseil technique sur l'implantation de nouvelles installations.



## Les indicateurs de performance 2024 de l'assainissement non collectif

Les indicateurs sont issus du décret 2007-675 du 2 mai 2007

ITEM	LIBELLÉ	VALEUR
D301	Estimation du nombre d'habitants en zone d'assainissement non collectif	11 491
D302	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	100 Unités
P301.3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	74,2 %

### Chiffres clés 2024 de l'assainissement non collectif

> Voir également les chiffres clés pages 4 et 5



**3 582** dispositifs d'assainissement non collectif présents sur le territoire  
**3 400** installations contrôlées  
**74,2 %** des installations sont conformes sur le territoire



**216** installations contrôlées dont :

- > **106** contrôles de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées
- > **86** contrôles de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente
- > **24** contrôles de bon fonctionnement et d'entretien

# Conseil et contrôle : les missions du service public d'assainissement non collectif

L'assainissement non collectif (ANC), aussi appelé assainissement autonome, désigne tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés aux réseaux publics d'assainissement.

Par délibération du 03/11/2003, la Communauté d'agglomération a mis en place le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

## Les agents du SPANC ont pour mission de :

- conseiller et accompagner les usagers pour la création ou la réhabilitation de leur installation,
- contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations lors du dépôt d'un permis de construire ou d'une mise en conformité,
- contrôler périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien des installations

À travers son action, le SPANC veille à protéger la qualité des milieux.

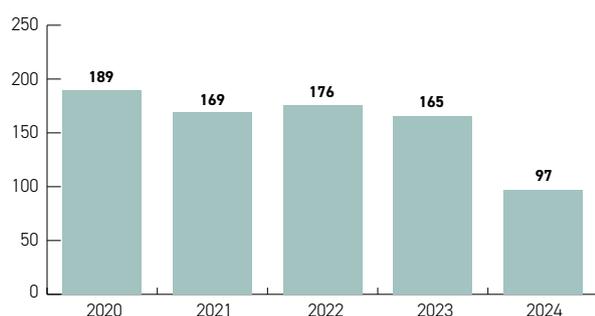


## Les contrôles des installations neuves ou mises en conformité

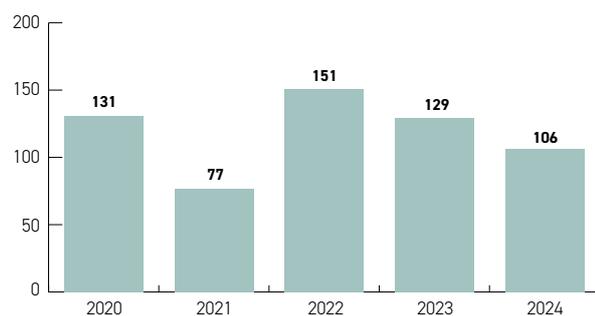
Le projet de réalisation d'une installation d'assainissement non collectif dans le cadre d'un permis de construire ou d'une mise en conformité comprend :

- un contrôle de conception et d'implantation
- un contrôle de bonne exécution des travaux

### Nombre de contrôle de conception et d'implantation



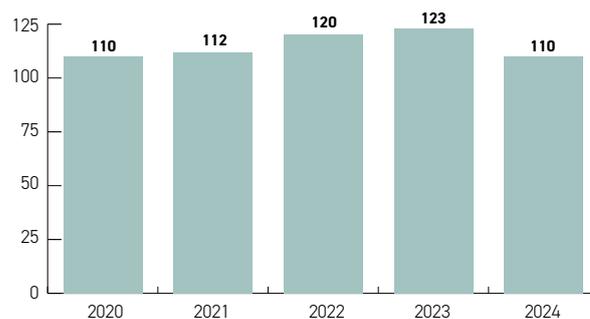
### Nombre de contrôle de bonne exécution des travaux



## Les contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes

Les installations existantes sont contrôlées périodiquement ou dans le cadre d'une vente immobilière.

### Nombre de contrôles des installations existantes



## Le taux de conformité des installations

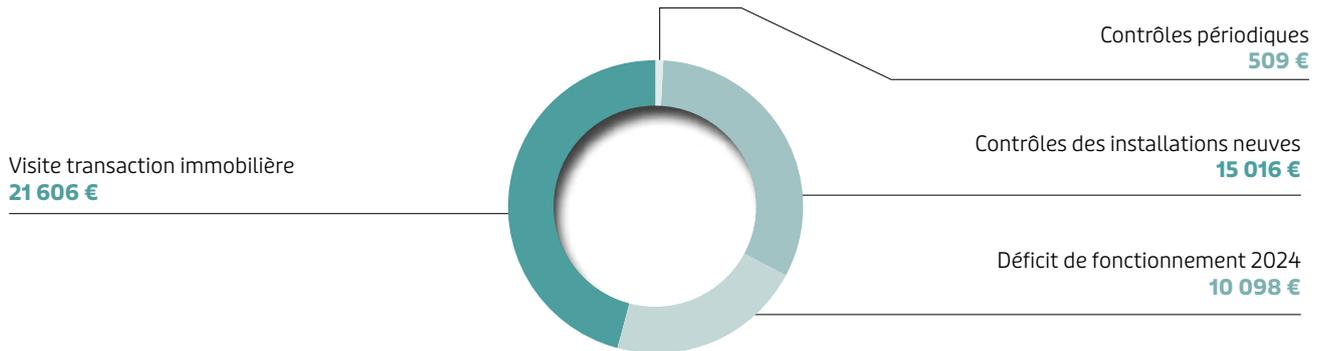
Le taux de conformité correspond au nombre total d'installations conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution à l'environnement ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service sur le nombre total d'installations contrôlées depuis 2004.

Ce taux est de **74,2 %**.

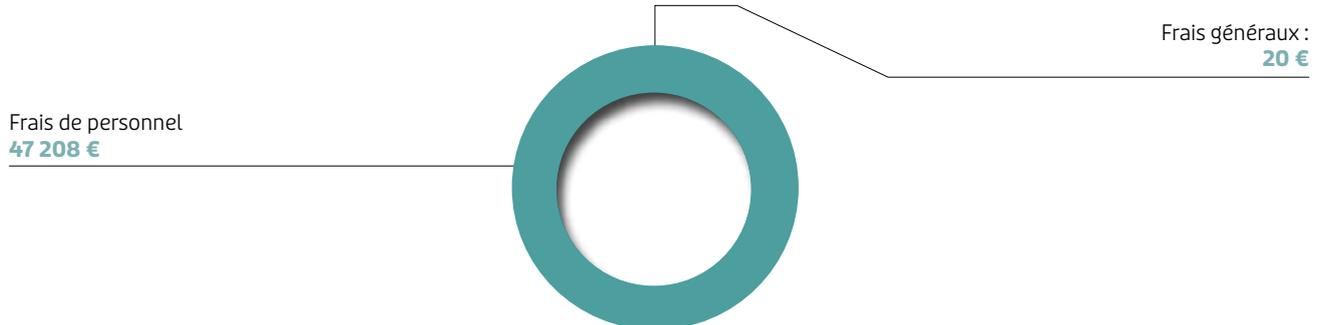
# Le budget annuel de l'assainissement non collectif

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) des habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées fait l'objet d'un budget indépendant du budget de l'assainissement collectif. Ce budget est financé par les redevances d'assainissement non collectif payées par les usagers pour les opérations de contrôle et par les subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les recettes de fonctionnement : **47 228 €**



Les dépenses de fonctionnement : **47 228 €**





# **Une gestion globale de l'eau pour un développement durable du territoire**

Le Sicoval a pour vocation de gérer l'ensemble du cycle de l'eau sur son territoire, qu'il s'agisse du grand cycle de l'eau en intégrant les problématiques d'inondation, d'érosion, de biodiversité ou encore de qualité de l'eau, et du petit cycle de l'eau en incluant les thématiques d'eau potable et d'assainissement.



## L'eau, une ressource à préserver

### La compétence GEMAPI

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) confère aux intercommunalités 4 missions :

- L'aménagement des bassins versants\* ;
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau ;
- La défense contre les inondations et contre la mer ;
- La protection et la restauration des zones humides



### La GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Mise en place pour assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, la GEMAPI nécessite une solidarité par bassin versant amont/aval afin d'atteindre 2 objectifs de :

- **Prévenir** des inondations (surveillance et entretien des cours d'eau à enjeux et des ouvrages) et limiter la sécheresse
- **Intervenir** pour rétablir la fonctionnalité des cours d'eau
- **Protéger** les biens et les personnes
- **Préserver** les milieux aquatiques et la biodiversité
- **Sensibiliser** les usagers des rivières

### Les missions du service Rivières

Afin de maintenir son engagement vis-à-vis de la valorisation du patrimoine écologique et l'amélioration de la qualité des milieux, le Sicoval s'est engagé dans un Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) des cours d'eau sur son territoire (2017-2025) avec l'appui des services de l'Etat et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Les mesures du plan d'actions concernent notamment des opérations groupées de renaturation, restauration et entretien des cours d'eau dans l'objectif d'atteindre le « bon état » des cours d'eau tel que fixé dans la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

Afin de mener à bien ces missions, le Sicoval est doté d'un service Rivières composé de :

- 1,5 techniciens pour l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de Gestion ;
- 3 agents terrains pour la réalisation des travaux sur rivières.

Le PPG actuel arrivant à son terme, le futur PPG 2025-2029 est en cours d'élaboration et prendra en compte l'ensemble des cours d'eau du territoire soit 330 km (hors cours d'eau gérés par d'autres syndicats de rivières) avec une priorisation des secteurs à enjeux.

### La qualité des eaux

La DCE exige l'atteinte du bon état des eaux d'ici 2027. L'état des eaux dépend de deux aspects : la qualité chimique (le niveau de pollution de l'eau) et la qualité écologique (la santé des écosystèmes naturels) résultant de la qualité physico-chimique, biologique et hydromorphologique.

Pour mettre en œuvre les actions nécessaires à l'atteinte de ce bon état, des outils de planification sont déclinés : le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) à l'échelle du bassin Adour-Garonne puis le Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) à une échelle plus locale.



Afin de se conformer à ces exigences, le Sicoval doit connaître l'état écologique des cours d'eau ainsi que son évolution en intégrant les diverses pressions subies (domestique, agricole, industrielle...). Au total, 29 stations de mesures réparties sur 12 cours d'eau font l'objet d'analyse passer une ligne svp, pour aérer.

**Le dispositif de surveillance de la qualité des eaux** s'articule autour de **3 volets principaux** :

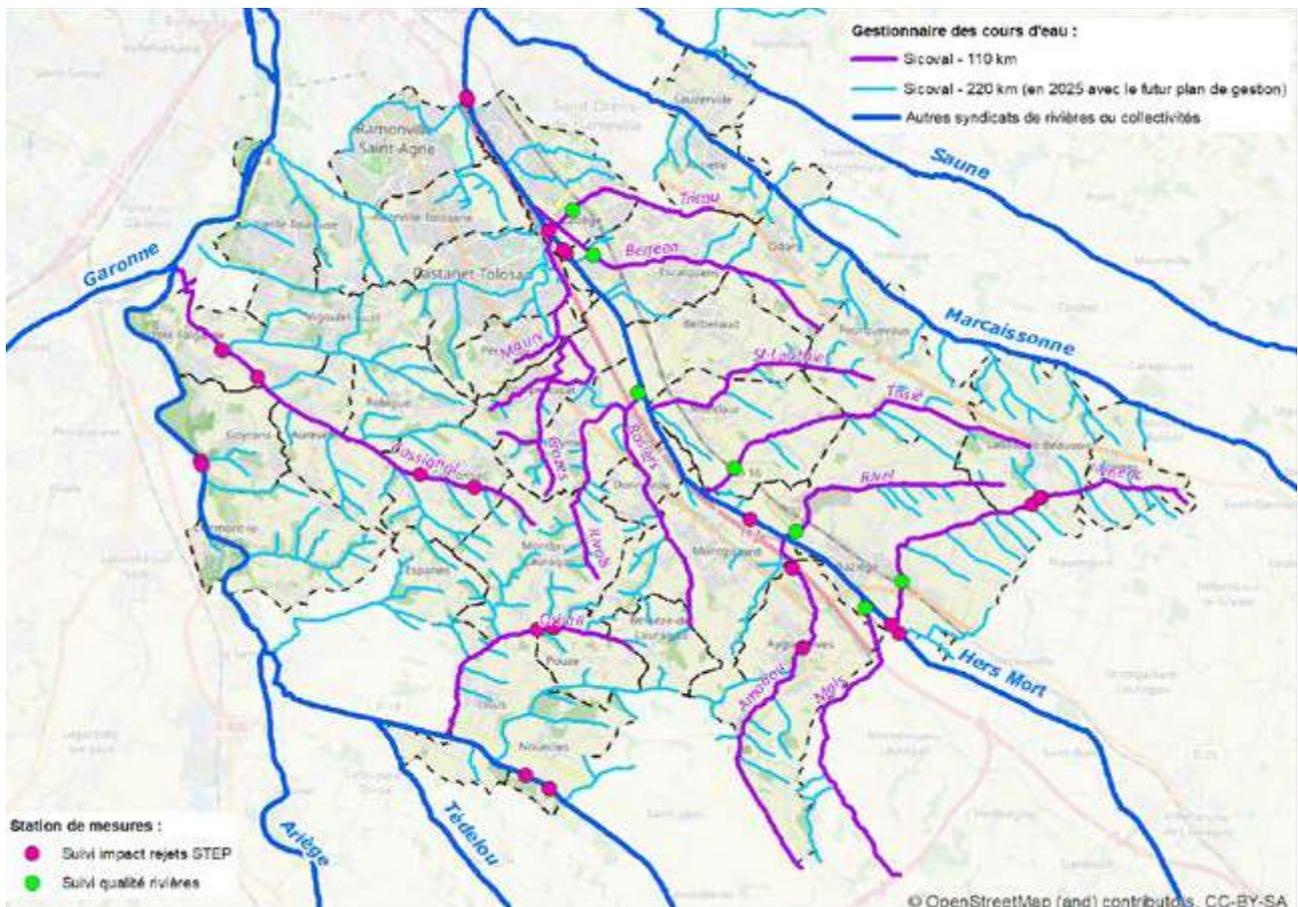
- Prélèvements d'échantillons d'eau, mesures in-situ et analyses de paramètres physico-chimiques classiques et micropolluants : **état physico-chimique.**
- Suivi de communautés d'invertébrés et/ou de diatomées : **état biologique.**
- Mesures de débits, continuité et morphologie du cours d'eau : **état hydromorphologique.**

### Le périmètre d'intervention

Le réseau hydrographique du territoire du Sicoval est partagé en 2 bassins versants : l'Hers-Mort et l'Ariège. A ce jour, le service Rivières du Sicoval intervient sur 21 cours d'eau d'intérêt communautaire (110 km).

Les cours d'eau non domaniaux appartiennent aux propriétaires riverains, qui sont tenus à un entretien régulier. L'exécution des travaux et actions d'intérêt général ou d'urgence sur des terrains privés, visant l'aménagement et l'entretien sur ces cours d'eau non domaniaux et permettant d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du PPG et de la DCE, est soumise à Déclaration d'Intérêt Général (DIG) au titre du Code de l'Environnement. La DIG portée par le Sicoval pour la mise en œuvre du PPG intervient dans ce cadre.

### Les cours d'eau du territoire

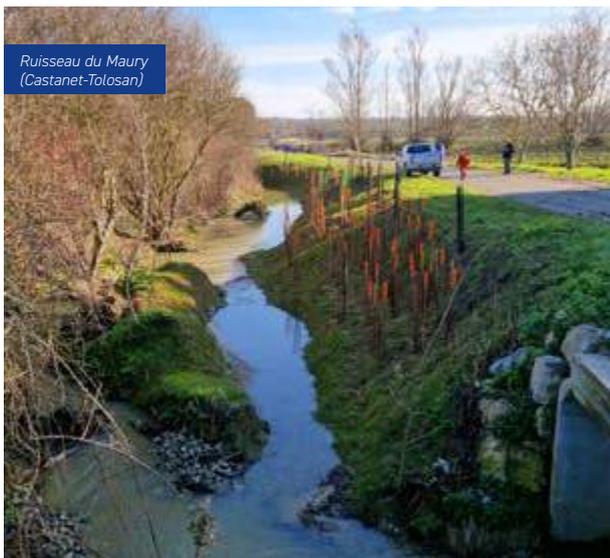


## Bilan 2024 du service Rivières

- Linéaire de berges entretenues : 8 km
- Linéaire de berges restaurées : 1,6 km

3 projets de renaturation ont été réalisés :

- **Ruisseau du Berjean sur 700 m :**
  - Objectif des travaux : reconnecter le lit majeur (suppression des merlons), améliorer les fonctionnalités écologiques du ruisseau (création de méandres, de mares temporaires, recharge en galets), implantation d'une ripisylve totalement absente.
  - Coût d'aménagement : 121 342 € TTC
- **Ruisseau du Maury sur 100 m :**
  - Objectifs des travaux : améliorer les fonctionnalités écologiques du ruisseau (création d'une pente douce, recharge en galets, plantations), implantation d'une ripisylve totalement absente.
  - Coût d'aménagement : 11 384 € TTC
- **Ruisseau du Rivals sur 800 m :**
  - Objectifs des travaux : lutter contre l'incision du fond du lit (création de micro-seuils, recharge en galets), améliorer les fonctionnalités écologiques du ruisseau (création de méandres, de mares temporaires, recharge en galets, plantations)
  - Coût d'aménagement : 33 336 € TTC



## La gestion des eaux pluviales

Chargé de la gestion des eaux de pluie en milieu urbain ou à urbaniser, le Sicoval a poursuivi l'élaboration de son Schéma directeur des eaux pluviales en 2024. La 1<sup>re</sup> phase d'état des lieux des équipements communaux de collecte et de transport de ces eaux ayant avancé, elle a donné lieu à une présentation aux élus et techniciens du territoire le 10 octobre. Au programme de cette journée : la présentation des premiers résultats du diagnostic territorial et de la compétence pluviale exercée par le service, une sensibilisation aux enjeux et méthodes liés à la gestion durable des eaux de pluie et une visite du quartier Cézanne-Renoir à Portet-sur-Garonne, exemple concret de déconnexion du réseau pluvial grâce à la mise en place d'ouvrages de rétention-infiltration. La phase de diagnostic a été finalisée en 2025. Parallèlement, l'Agglo a lancé l'opération « Récupérateur d'eau de pluie » au profit des habitants. Il s'agit d'encourager

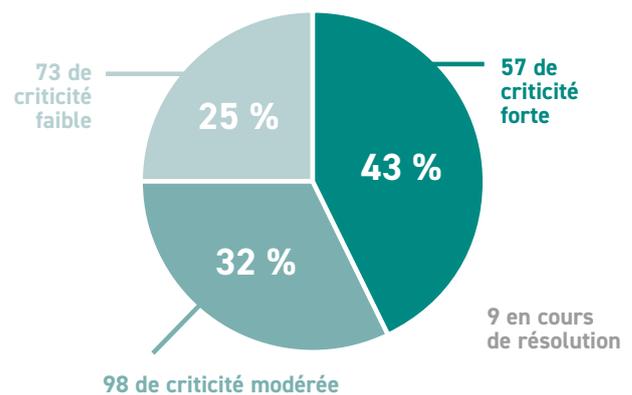
les propriétaires ou locataires de maisons individuelles à se doter d'un récupérateur d'eau de pluie aérien en remboursant jusqu'à 40 € du prix de l'équipement. A travers cette dotation financière, attribuée sous conditions, le Sicoval soutient les habitants qui s'engagent

**+ de 1 400 km de réseaux d'eaux pluviales** sur le territoire du Sicoval, dont **+ de 900 km sous forme de réseaux aériens** (fossés, noues...).

**74 bassins de rétention** des eaux pluviales, dont 80 % sont dans un état bon ou moyen.

**+ de 200 situations critiques recensées** dont un quart à forts enjeux pour l'habitant et l'urbanisation

**237 désordres recensés au total :**



## Bilan 2024 des cours d'eau

Le suivi de la qualité hydrobiologique des cours d'eau est réalisé par le bureau d'études Ocxo Environnement. Le suivi de la qualité physico-chimique et les mesures de débit des cours d'eau sont effectués par le Laboratoire Départemental 31 Eau-Vétérinaire-Air.

### Pluviométrie

Selon un rapport de la préfecture de la Haute-Garonne, l'été 2024 a été particulièrement pluvieux dans tout le département, contrairement aux deux années précédentes. Il s'agit du troisième été le plus humide des 30 dernières années sauf dans la région du Lauragais où les réserves d'eau restent insuffisantes.

Malgré cela, les précipitations annuelles sont inférieures à la normale pour la quatrième année consécutive, avec un déficit de 5 %.

### Qualité de l'eau

Avec une pluviométrie d'environ 600mm cumulée sur 2024, la qualité des cours d'eau ne connaît pas d'amélioration notable mais est plutôt bonne. Sur le bassin de l'Hers, on constate que les nitrites avec les matières phosphorées sont déclassants sur la plupart des cours d'eau.

Sur les cours d'eau principaux (Hers-Mort et Ariège), la qualité biologique varie de très bonne à moyenne. Sur les petits affluents, la qualité biologique se dégrade fortement de médiocre à mauvaise, phénomène principalement lié à une hydromorphologie peu propice à l'implantation de peuplement riche. Il faut ajouter à cela une hydrologie instable et un substrat essentiellement sableux.

# L'eau dans la coopération du Sicoval

Depuis 2004, le Sicoval mène une politique de coopération et de solidarité internationale avec les communes de Gandon et de Ndiébène-Gandiol au Sénégal ainsi que la Commune urbaine de Labé en Guinée. En 2023, ces coopérations contribuent toujours à l'effort mondial pour atteindre les objectifs du développement durable (ODD) de l'ONU, dont l'ODD n°6 « Garantir l'accès de tous et toutes à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau » et l'ODD n°11 « Villes et Communautés durables ».

Le Sicoval est soutenu par l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEG) et le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères grâce à l'application de la loi Oudin-Santini qui permet aux collectivités d'affecter jusqu'à 1 % des recettes propres des budgets Eau potable et Assainissement à la solidarité internationale, et d'obtenir par conséquent des cofinancements extérieurs. Le Sicoval s'appuie également sur son partenaire technique, l'association Le Partenariat implantée au Sénégal et en Guinée, qui a notamment bénéficié d'un cofinancement de l'Union Européenne.

En 2024, le projet d'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans **la Commune urbaine de Labé** se poursuit suite aux diagnostics réalisés par le service des eaux guinéens (latrines, points d'eau). Cela comporte à la fois la réhabilitation d'installations existantes et de nouvelles constructions et s'accompagne d'un travail de structuration et de renforcement des capacités du service technique.

Les activités principales menées ont été :

- la construction d'une adduction solaire au centre de santé de Poreko (Pelle) ;
- un forage mécanique à l'école de Bournete ;

- la réhabilitation de 10 points d'eau ;
- la formation de 12 Unités de gestion de service public de l'eau ;
- la formation des équipes de la commune et d'organisations de la société civile par le service des eaux guinéens ;
- la sensibilisation à l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans 7 écoles.

**Au Sénégal**, les projets menés ont principalement permis la réalisation et la réhabilitation de structures sanitaires sur le territoire de Gandon :

- extension du réseau d'adduction d'eau potable de Mbatthias Dieye à Merina Sall sur une distance de 3,3 km et construction d'une borne fontaine villageoise ;
- construction de blocs sanitaires dans les écoles de Merina Sall, Médina bara, Mback et El hadj cheikhou Wade ;
- réhabilitation de la case de santé de Merina Sall ;
- réalisation d'un filtre planté dans l'école El hadj cheikhou Wade.

Fin 2024, une mission de suivi des projets et infrastructures réalisés a été menée par le Sicoval à Labé. L'occasion de rencontrer les partenaires et de réfléchir ensemble aux perspectives 2025.

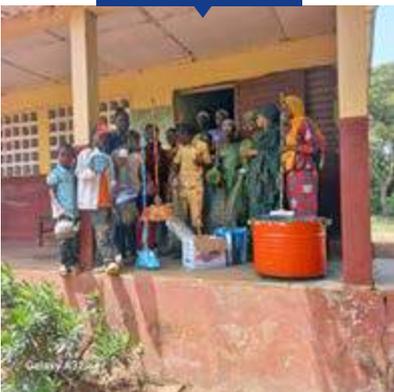
2025 sera marqué par une rencontre Sud / Sud au Sénégal réunissant pour la première fois les trois collectivités (Labé, Ndiébène Gandiol et le Sicoval) ainsi que par un événement à Labé à l'occasion des vingt ans de la coopération décentralisée entre le Sicoval et ces deux territoires.



En Guinée



Au Sénégal



# GLOSSAIRE



## **Aérobic**

Se dit de l'ensemble des réactions chimiques d'un organisme se produisant en présence d'oxygène.

## **A.E.P.**

Adduction d'eau potable.

## **A.R.S**

Agence Régionale de la Santé.

## **Le bassin versant**

Il correspond à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau ou vers une même nappe d'eau souterraine. Il se délimite par des lignes de partage des eaux entre les différents bassins.

## **Biodisques**

Système d'épuration des eaux à partir d'une culture de bactéries fixées sur des disques rotatifs en polystyrène à moitié immergés dans l'effluent.

## **Biomasse**

Partie biodégradable des déchets et résidus agricoles, industriels et ménagers, utilisable comme énergie.

## **Capacité de désendettement**

Elle exprime la durée nécessaire pour rembourser complètement la dette d'une collectivité territoriale en y consacrant la totalité de la capacité d'autofinancement (CAF). Mesurée en années, elle est égale au rapport entre l'encours de dette au 31 décembre et la CAF dégagée au cours de l'exercice considéré.

## **Collecteurs**

Tuyaux recueillant les eaux issues des propriétés pour les véhiculer d'un point à l'autre. Synonyme de réseau ou de canalisation.

## **Compost**

Produit pouvant être utilisé comme amendement organique pour améliorer la structure des sols ou comme engrais pour nourrir les plantes, les cultures...

## **Boues activées**

Système d'épuration des eaux qui consiste à mettre en contact les eaux usées avec un mélange riche en bactéries. Grâce au brassage des eaux et des bactéries, ainsi qu'une importante aération du mélange, la matière organique en suspension ou dissoute est dégradée.

## **DB05**

Demande biochimique en oxygène en 5 jours. Cette valeur exprime la quantité d'oxygène nécessaire pour la destruction des substances organiques présentes dans l'eau sur une période de 5 jours par les micro-organismes. Cette mesure s'effectue suivant un protocole normalisé en 5 jours, d'où le terme de DB05. En moyenne un habitant rejette 60 g de DB05 par jour.

## **DCO**

Demande chimique en oxygène. Elle correspond à la quantité d'oxygène consommée par les matières organiques et certains sels minéraux présents dans un échantillon d'eau pour s'oxyder.

## **DT/DICT**

Déclaration de travaux / Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

## **Effluents**

Eaux usées domestiques et urbaines. Par extension, ce terme désigne également les eaux usées issues des procédés industriels.

## **EH ou Equivalent Habitant**

Unité de mesure représentant la quantité de pollution émise en un jour par une personne. 1 EH = 60g de DB05/jour.

## **Filtre à sable ou lit bactérien**

Système d'épuration des eaux dans lequel les bactéries sont fixées et se développent sur des supports naturels ou synthétiques (pouzzolane, sable).

## **Grand cycle de l'eau**

*Schéma page suivante*

## **Matières organiques**

Matières constituant les organismes vivants ou morts, ou produites par les organismes vivants. Elles sont principalement composées par de l'hydrogène, de l'oxygène, du carbone, de l'azote, du phosphore et du soufre.

### MES ou Matières en suspension

Ensemble des matières solides contenues dans les eaux usées et pouvant être retenues par filtration ou centrifugation.

### Nombre d'abonnés

Nombre de primes fixes facturées qui prend en compte le nombre de logements dans un immeuble. Nombre de branchements « eau potable » ou « assainissement » : nombre d'immeubles desservis ou raccordés.

### NTK

Azote total Kjeldahl. Cette valeur permet de mesurer simultanément l'azote organique et l'azote ammoniacal présent dans les eaux. La quantité d'azote Kjeldahl rejetée par une personne est d'environ 15 grammes par jour.

### PFAC

Participation financière à l'assainissement collectif.

### Plan d'épandage

Document réglementaire délimitant le périmètre d'épandage des boues d'épuration. Il identifie les parcelles agricoles sur lesquelles un épandage des boues est possible, et définit les conditions d'épandage, de stockage et de transport des boues.

### Pollution entrante

Pollution moyenne sur une année mesurée à l'entrée de la station d'épuration. Sa mesure est effectuée par les exploitants des stations dans le cadre de l'autosurveillance.

### Postes de refoulement

Ils permettent de faire transiter, au moyen de pompes, les effluents sous pression pour franchir un obstacle particulier (relief, etc.) ou pour atteindre une station d'épuration éloignée.

### Poste de relevage

Équipement composé d'une ou de plusieurs pompes, un poste de relevage permet de relever les eaux usées de quelques mètres pour permettre son écoulement par gravitation. Ce relèvement est effectué lorsque le niveau des eaux est situé en-dessous de la zone de reflux et permet aux eaux d'être évacuées du poste de relevage vers le point de traitement ou vers les égouts.

### Pt

Phosphore total. Cette valeur permet de mesurer simultanément la présence de phosphore organique et de phosphore minéral dans les eaux usées. Le rejet de matières phosphorées est d'environ 4 grammes par habitant et par jour.

### Réseau 31

Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Haute-Garonne, outil de coopération locale qui s'inscrit dans un contexte de mise en commun de moyens entre collectivités adhérentes sur les thématiques de l'eau potable, de l'assainissement, de l'irrigation et des eaux pluviales.

### Rendement épuratoire

Rapport entre la pollution mesurée pendant 24 heures en entrée et en sortie des stations d'épuration. Il est exprimé en pourcentage.

### SAGe

SIVOM Saurdrune-Ariège-Garonne.

### SPEHA

Service Public de l'Eau Hers-Ariège.

### Taux de raccordement

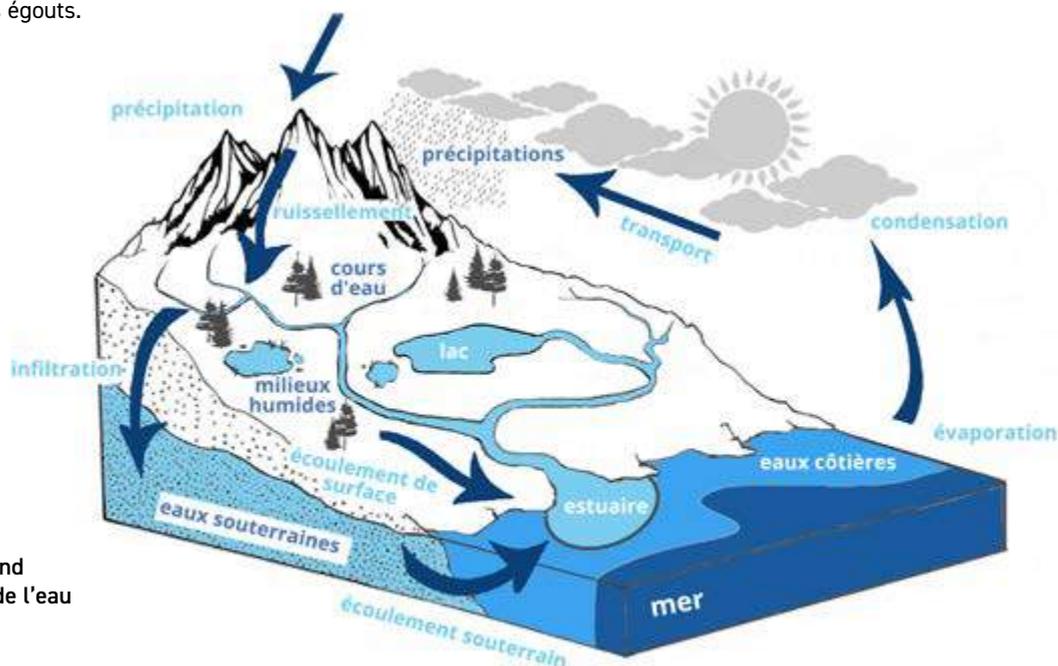
Ratio entre le nombre d'abonnés raccordés au réseau d'assainissement collectif et le nombre total d'abonnés au service d'assainissement (assainissement collectif et non collectif).

### Taux de charge

Ratio entre la charge polluante réelle reçue par une station d'assainissement et la charge polluante déterminée par le dimensionnement de la station.

### UVE

Usine de valorisation énergétique.



Le grand cycle de l'eau

Édition avril 2025  
CHIFFRES 2024

# Note d'information sur les redevances

## L'agence de l'eau vous informe

### POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

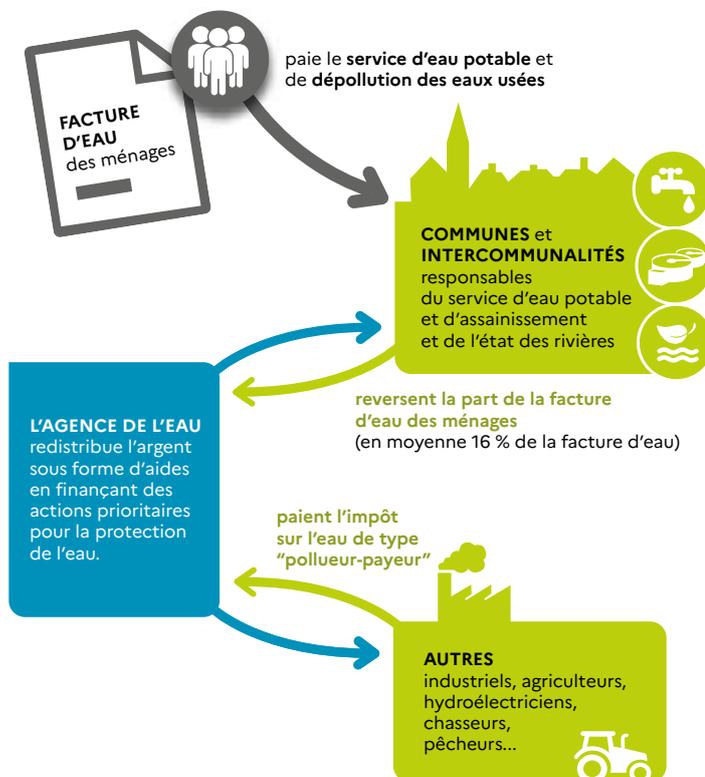
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

#### Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le prix moyen de l'eau dans le bassin Adour-Garonne est de **4,56 euros TTC/m<sup>3</sup>** dont 2,28€ TTC/m<sup>3</sup> pour l'eau potable et 2,27€ TTC/m<sup>3</sup> pour l'assainissement collectif.

Pour un foyer consommant 120 m<sup>3</sup> par an desservi par l'assainissement collectif, cela représente une dépense de 547,2 euros par an et une mensualité de 45,60 euros en moyenne. (Données SISPEA 2022)



## NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau  
**RPQS > des réponses à vos questions :** <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

# D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2024 ?

En 2024, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau Adour-Garonne s'est élevé à environ 330 millions d'euros dont 267 millions en provenance de la facture d'eau payée par les ménages et les industriels dont les activités de production sont assimilées domestiques (APAD).

## recettes / redevances

### Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2024 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Adour-Garonne



**0,05 €**  
de redevance de pollution payé par les éleveurs concernés



**2,10 €**  
de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de collecte) et les activités économiques concernés



**68,90 €**  
de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)



**9,85 €**  
de redevance de pollutions diffuses payés par les distributeurs de produits phytosanitaires et répercutés sur le prix des produits

**100 €**  
de redevances perçues par l'agence de l'eau en 2024



**1,70 €**  
de redevance pour la protection du milieu aquatique et cynégétique payé par les pêcheurs et les chasseurs



**1,90 €**  
de redevance de prélèvement payés par les irrigants



**3,80 €**  
de redevance de prélèvement payés par les activités économiques



**11,70 €**  
de redevance de prélèvement payés par les collectivités pour l'alimentation en eau

## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

## interventions / aides

### Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2024 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2023) • source agence de l'eau Adour-Garonne.



**4,20 €**  
aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle, le traitement de certains déchets dangereux pour l'eau et la gestion de la ressource en eau



**6,80 €**  
pour l'animation des politiques de l'eau (études, connaissances, réseaux de surveillance eaux, éducation, information et l'international)



**30,90 €**  
aux collectivités pour l'épuration des eaux usées urbaines et rurales et la gestion des eaux de pluie



**21,80 €**  
aux exploitants concernés pour des actions de dépollution et la gestion de la ressource en eau dans l'agriculture

**100 €**  
d'aides accordées par l'agence de l'eau en 2024



**16,10 €**  
aux collectivités pour la protection et la restauration de la ressource en eau potable



**9,30 €**  
aux collectivités pour la gestion quantitative de la ressource en eau



**10,90 €**  
principalement aux collectivités pour la restauration et la protection des milieux aquatiques (en particulier des cours d'eau -renaturation, continuité écologique- et des zones humides).

# ACTIONS AIDÉES

## PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE EN 2024

L'année 2024 marque un élan inédit pour l'eau du grand Sud-Ouest. Elle est la concrétisation d'une mobilisation remarquable des acteurs du bassin née dans les suites de la sécheresse 2022 et des annonces du Plan eau. Ce sont **plus de 560 millions d'euros d'aides qui ont été alloués à des projets structurants sur l'année sur le bassin Adour-Garonne**. Un résultat exceptionnel qui clôture ainsi le 11<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'Agence.

### EN 2024...



PSE : paiement pour services environnementaux

### CHANGEMENT CLIMATIQUE

70% des aides attribuées par l'Agence en 2024 ont été consacrés de façon directe ou indirecte à l'adaptation au changement climatique :

solutions fondées sur la nature ; gestion et partage de la ressource ; économies d'eau ; gestion durable des eaux de pluie ; étude ; sensibilisation ; communication...

Les solutions fondées sur la nature représentent près de 126 millions d'euros d'aides qui ont permis de soutenir : la conversion à l'agriculture biologique, les paiements pour services environnementaux, la renaturation des cours d'eau, la préservation des zones humides ou encore la désimperméabilisation des sols en ville.

### UN 12<sup>ÈME</sup> PROGRAMME ADOPTÉ DANS UN CONSENSUS PARTAGÉ

Le 12<sup>ème</sup> programme 2025-2030, adopté en octobre 2024, acte des évolutions majeures de la politique de l'agence, notamment en matière de prise en compte du changement climatique. Ce programme ambitieux, intitulé « les solutions sont dans l'action », prévoit une augmentation de 30% des moyens financiers par rapport à la précédente programmation, soit une moyenne de 332 M€ par an. Il promeut la sobriété et les solutions de substitution, au travers d'un mix de solutions grâce à des financements adéquats et un accompagnement sans précédent des territoires.

En savoir plus :

<https://eau-grandsudouest.fr/eau-2025-2030-solutions-sont-dans-action>

### LES ENJEUX DE LA REFORME DES REDEVANCES

À partir de 2025, les redevances des agences de l'eau font l'objet d'une révision dans le cadre de la loi de finances 2024 avec des objectifs multiples : rééquilibrer progressivement l'origine des contributions pour moins faire peser la fiscalité de l'eau sur les ménages, valoriser les efforts des collectivités pour une gestion patrimoniale vertueuse et accroître les capacités financières des agences de l'eau, dans le cadre du déploiement du plan Eau, pour accompagner plus vite et plus fortement (aides et subventions) les territoires et les acteurs économiques face à l'urgence climatique.

En savoir plus :

<https://eau-grandsudouest.fr/vos-redevances/reforme-redevances>



## LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Le bassin Adour-Garonne couvre les bassins versants des cours d'eau qui, depuis les Charentes, le Massif Central et les Pyrénées, s'écoulent vers l'Atlantique (115 000 km<sup>2</sup>, soit 1/5<sup>e</sup> du territoire national). Il compte 120 000 km de cours d'eau, d'importantes

ressources souterraines et un littoral d'environ 630 km. **Sur ses 8 millions d'habitants**, 30 % vivent en habitats épars. C'est un bassin essentiellement rural : sur les quelques 6 700 communes, 35 comptent plus de 20 000 habitants, ces dernières rassemblant 28 % de la population.

### Siège

#### AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90 rue du Férétra - CS 87801  
31078 Toulouse Cedex 4  
05 61 36 37 38

### Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



### Délégations

#### ATLANTIQUE-DORDOGNE

**BORDEAUX** (départ. 16 • 17 • 33 • 47 • 79 • 86)  
4 rue du Professeur André-Lavignolle  
33049 Bordeaux Cedex  
05 56 11 19 99

#### SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

(départ. 15 • 19 • 23 • 24 • 63 • 87)  
94 rue du Grand Prat  
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche  
05 55 88 02 00

### Délégation

#### ADOUR ET CÔTIERS

**PAU** (départ. 40 • 64 • 65)  
7 passage de l'Europe - BP 7503  
64075 Pau Cedex  
05 59 80 77 90

### Délégations

#### GARONNE ET RIVIÈRES D'OCCITANIE

**TOULOUSE** (départ. 09 • 11 • 31 • 32 • 34 • 81 • 82)  
97 rue Saint Roch - CS 14407  
31405 Toulouse Cedex 4  
05 61 43 26 80

#### RODEZ (départ. 12 • 30 • 46 • 48)

Rue de Bruxelles - Bourran - BP 3510  
12035 Rodez Cedex 9  
05 65 75 56 00



Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur  
[www.eau-grandsudouest.fr](http://www.eau-grandsudouest.fr)

## PARTICIPEZ À LA CONSULTATION SUR LES ENJEUX DE L'EAU DU GRAND SUD-OUEST ET LES RISQUES D'INONDATION !

Sur le bassin Adour-Garonne, les partenaires institutionnels et les citoyens sont invités à s'exprimer sur les enjeux de l'eau du grand Sud-Ouest, un temps fort qui marque l'ouverture du 4<sup>e</sup> cycle d'élaboration de la politique de l'eau 2028-2033.

Qualité de l'eau, disponibilité de la ressource, protection des milieux aquatiques et de la biodiversité, adaptation au changement climatique et prévention des risques sécheresse et inondation... sont des sujets qui nous concernent tous.

Participez dès aujourd'hui et jusqu'au 25 mai sur notre site : <https://eau-grandsudouest.fr/consultation-enjeux-eau-grand-sud-ouest> Consultation sur les enjeux de l'eau du grand Sud-Ouest | Agence de l'eau Adour-Garonne (eau-grandsudouest.fr)









## Les chiffres clés 2024

### Eau potable

#### 3 sources d'eau

la Garonne, l'Ariège et la Montagne Noire

**3 usines** de production d'eau potable

**31 réservoirs**

**1 015 km** de réseau

**43 907** foyers desservis

**4 345 108 m<sup>3</sup>** consommés (ramenés sur 12 mois)

**100 m<sup>3</sup>/an** consommés en moyenne par abonné (tous types de consommateurs confondus)

**2,32 € TTC** le m<sup>3</sup> d'eau potable pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>

### Assainissement collectif

**18** stations d'épuration

**47 postes** de refoulement

**492 km** de réseau d'eaux usées

**86,2 % des immeubles** (habitations individuelles et collectives, entreprises) du Sicoval sont desservis par le réseau d'assainissement collectif

**995 tonnes** de boues d'épuration produites

**1,92 € TTC** le m<sup>3</sup> d'eau assaini pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>